25

DOCUMENTS
DE RECHERCHE

LE TRAVAIL BÉNÉVOLE À LA RETRAITE

MARIE-MARTHE T. BRAULT

institut québécois de recherche sur la culture
iqrc
1979

LE TRAVAIL BÉNÉVOLE À LA RETRAITE

91-03056/

DÉJÀ PARUS

Marie-Marthe T. Brault. *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées*. IQRC, 1987, 176 pages. Coll. «Documents de recherche» n° 15.

Marie-Marthe T. Brault et Lise Saint-Jean, dir. *Entraide et associations*. IQRC, 1990, 280 pages. Coll. «Questions de culture» n° 16.

«Documents de recherche» nº 25

LE TRAVAIL BÉNÉVOLE À LA RETRAITE

Marie-Marthe T. Brault

1990
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

Données de catalogage avant publication

Brault, Marie-Marthe T.

Le travail bénévole à la retraite

(Documents de recherche; n° 25).

ISBN 2-89224-147-2

1. Personnes âgées bénévoles – Québec (Province). 2. Bénévolat – Québec (Province). 3. Retraités – Québec (Province). I. Institut québécois de recherche sur la culture. II. Titre. III. Collection: Documents de recherche (Institut québécois de recherche sur la culture); n° 25.

HV40.42.B72 1990 361.3'7'08696 C90-096526-6

Conception graphique de la couverture: Mariette Montambault
ISBN 2-89224-147-2 • ISSN 0823-0447
Dépôt légal, 3e trimestre 1990 — Bibliothèque nationale du Québec
© Tous droits réservés

Distribution: Diffusion Prologue inc.
1650, boul. Lionel-Bertrand, Boisbriand, Québec J7E 4H4
Téléphone: (514) 434-0306 • Télécopieur: (514) 434-2627

Institut québécois de recherche sur la culture
14, rue Haldimand, Québec, Québec G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695 • Télécopieur: (418) 646-3317

Remerciements

Cette étude a été réalisée grâce à la collaboration de plusieurs personnes auxquelles je désire exprimer ma gratitude: les responsables des organismes qui m'ont mise en contact avec les bénévoles retraités; les personnes retraitées dont les témoignages ont alimenté mes analyses et mes réflexions; Denise Lemieux, responsable du chantier «Famille, sexes, générations», pour son indéfectible soutien moral et intellectuel.

Table des matières

INTRODUCTION 11

CHAPITRE PREMIER
L'action volontaire: des centres de bénévolat aux organismes communautaires 17

D'hier à aujourd'hui 17
L'État-providence en difficulté 20
Bénévoles ou main-d'oeuvre bon marché? 23
Les pièges du «statut juridique» 26

CHAPITRE 2
Profil des bénévoles rencontrés 33

Éléments biographiques 33
Antécédents familiaux 38

CHAPITRE 3
L'univers du bénévolat: environnement physique et psychosocial 45

CHAPITRE 4
Modalités d'insertion sociale 59

Bien-être psychologique 59
Exercice d'un rôle 62
Valeurs partagées 65
À l'étranger 67

CHAPITRE 5
Les personnes retraitées et l'avenir du bénévolat 75

Nouvelle cohorte, nouveau troisième âge? 76
Des signes de vitalité du bénévolat moderne 82

CONCLUSION 93

ANNEXES 97

Annexe 1: Données démographiques 99
Annexe 2: Caractéristiques des organismes visités 100
Annexe 3: Notice méthodologique 101

BIBLIOGRAPHIE 103

Introduction

En commençant cette recherche, je suis allée offrir mes services au centre de bénévolat de ma région. Depuis, je fais partie de l'équipe de la «popote roulante» où pendant la première année j'ai distribué des repas avec un administrateur retraité dans la soixantaine; je me rends aussi, un après-midi par semaine, au centre d'accueil de ma ville à l'atelier de peinture animé par une jeune femme qui initie aux rudiments de cet art les pensionnaires de l'institution qui le désirent; j'installe les chevalets, prépare les palettes et nettoie les pinceaux. Dans la même salle, d'autres activités ont lieu: tissage, tricot, tapisserie, bricolage, etc. Pendant les moments de répit, quand tout le monde est concentré sur son travail, les bénévoles bavardent entre elles (ou avec des membres du personnel) et discutent de la vie municipale, de la température, des activités culturelles en cours, de questions domestiques, etc., ou bien l'une d'entre nous écoute les confidences d'une vieille dame ou les souvenirs de jeunesse de ce vieux monsieur qui vit seul et adore parler de son passé.

Par cette observation participante, j'ai eu la possibilité de partager une partie des événements et des expériences vécus par les personnes dont je voulais étudier et comprendre les comportements et leur finalité.

J'ai fait aussi de l'observation directe en réalisant certaines entrevues, sur place, dans les locaux du centre où les personnes travaillent, en assistant à des activités régulières organisées pour les bénéficiaires et en visitant les lieux de travail fréquentés par les bénévoles. Cette observation directe m'a permis de recueillir des

données que les seules entrevues ne dévoilent pas, comme la description des lieux physiques où les personnes travaillent, la façon dont se déroulent les activités, le caractère des relations entre les bénévoles et les bénéficiaires, l'organisation matérielle des centres de coordination, enfin l'ambiance générale de cet environnement social.

Les bénévoles que j'ai rencontrés travaillent pour la plupart dans ce qu'on appelle maintenant des centres d'action bénévole: organismes d'aide et de services. Pour en rappeler les caractéristiques essentielles, mentionnons qu'il s'agit d'*un travail non rémunéré, accompli volontairement et à caractère social*, c'est-à-dire au service d'une collectivité ou d'un groupe de citoyens[1].

Comme les entrevues réalisées reposent sur des récits, des anecdotes, des commentaires, des réflexions, des témoignages, leur contenu présente peu d'éléments quantitatifs mais reflète certaines tendances qui éclairent la problématique à l'origine de cette étude.

Cette problématique est reliée au phénomène relativement récent d'un troisième âge qui n'est plus synonyme de vieillesse mais désigne simplement le début d'une période d'inactivité professionnelle. En effet, depuis que les progrès de l'hygiène et de la médecine ont fait reculer la vieillesse vers la soixante-quinzième année, sinon plus tard, la cohorte des années vingt a transformé le troisième âge en un groupe de personnes plus autonomes et en meilleure santé. Toutefois, cette prolongation de la vie signifie pour plusieurs une retraite qui peut s'étendre sur une vingtaine d'années. Dans cette perspective, certaines personnes retraitées peuvent percevoir cette situation comme une exclusion des activités normales de la vie sociale et sentir le besoin de retrouver une identité sociale que leur garantissait l'appartenance à la population active.

C'est dans ce contexte que j'ai abordé le sujet du bénévolat en tentant de répondre à cette question: le bénévolat peut-il offrir aux personnes retraitées un milieu d'insertion sociale et quelles en sont les modalités?

Avant de présenter les résultats de cette enquête, le premier chapitre situe les centres d'action bénévole dans la grande famille de l'action volontaire, traite des relations entre les divers organismes de

ce milieu et soulève les questions relatives au rôle du bénévolat au sein de ces groupes et dans ses rapports à l'État.

Les deux chapitres suivants décrivent les personnes rencontrées, leurs antécédents biographiques et le milieu dans lequel se déroulent leurs activités bénévoles.

Dans le quatrième chapitre sont examinées les modalités d'insertion sociale des bénévoles rencontrés au sein des organismes où ils travaillent à travers la perception qu'en ont les «acteurs eux-mêmes»: sentiment d'utilité sociale, partage de valeurs humanitaires ou chrétiennes, appropriation de rôle entériné par l'entourage immédiat. Cette approche fait référence à l'interprétation subjective de la réalité sociale dont parle Alfred Schutz «[...] à savoir l'interprétation de l'action et de ses contextes du point de vue de l'acteur[2]».

Enfin, le dernier chapitre, à la lumière des changements sociaux et démographiques caractérisant les récentes cohortes de retraités et entraînant une nouvelle définition du troisième âge, examine la place éventuelle des personnes retraitées dans le bénévolat moderne.

Je termine cette introduction en citant un texte qui pourrait être un témoignage recueilli au cours de cette enquête. Il a été écrit par la romancière anglaise Doris Lessing et fait parler son héroïne qui ne correspond pas, pourtant, au portrait type de la bénévole. Elle est plus âgée que la moyenne (que les statistiques situent entre 35 et 44 ans) et un peu plus jeune que la majorité des personnes retraitées que j'ai rencontrées.

Jane est directrice d'un magazine féminin et poursuit, depuis trente ans, une brillante carrière. Maintenant dans la cinquantaine, et toujours active professionnellement, elle visite depuis quelques années des personnes âgées confinées à leur domicile. Cette activité bénévole a commencé lorsqu'elle a connu une vieille femme pauvre, Maudie, à laquelle elle s'est attachée et pour qui elle a développé une véritable affection jusqu'à sa mort. La vieille femme qu'elle visite aujourd'hui lui inspire plutôt de la compassion que de l'affection (et parfois même l'irrite), mais elle persiste dans cette activité bénévole parce que la situation l'exige. Depuis qu'elle est consciente de la

détresse de ces personnes, elle ne peut plus se dérober à ce devoir qu'elle s'est imposé.

> Ensuite, au lieu de remonter la rue pour prendre celle-ci, la «mienne», j'ai tourné, puis tourné encore et suis arrivée dans la rue d'Annie pour pénétrer, en franchissant sa porte, dans un monde dont je soupçonnais à peine l'existence autrefois, celui des pauvres, des vieux, des infirmes [...] un monde auquel la plupart d'entre nous ne veulent même pas penser à moins d'y être contraints. Si je décidais d'abandonner Annie, si j'arrêtais de tourner à ce coin de rue puis à cet autre pour arriver à son immeuble, je passerais bientôt devant cet univers miséreux où se débattent des millions de personnes en oubliant simplement qu'il existe [...] Quelle que soit l'envie que j'en aie, je ne peux pas abandonner Annie[3].

Cette attitude de Jane me rappelle les personnes que j'ai rencontrées qui, à l'instar de l'héroïne de Doris Lessing, ne représentent pas statistiquement la population des bénévoles retraités mais demeurent, à leur façon, les témoins d'une pratique sociale où la spontanéité et parfois l'improvisation permettent d'établir des relais entre l'individu et les institutions.

Notes de l'introduction

1. On trouvera en annexe les données démographiques de cette enquête, la description des organismes bénévoles où les personnes interviewées travaillent ainsi qu'une notice méthodologique.
2. Alfred Schutz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987, p. 42.
3. Doris Lessing, *Si vieillesse pouvait. Les carnets de Jane Somers*, Paris, Albin Michel, 1985, p. 88, 89, 93.

CHAPITRE PREMIER

L'action volontaire: des centres de bénévolat aux organismes communautaires

D'HIER À AUJOURD'HUI

Le bénévolat d'aide et de services s'inscrit dans un passé lointain, la vieille tradition des œuvres de bienfaisance qui remonte aux débuts de la colonie et en même temps il participe au renouveau que connaissent actuellement les organismes communautaires de plus en plus nombreux.

Dès la fin du XVII[e] siècle, l'assistance aux démunis de toutes sortes tels orphelins, vieillards, pauvres, prostituées, prisonniers est organisée bénévolement par des communautés religieuses de femmes, mais aussi par des services laïcs[1]. Au début du XIX[e] siècle, ce sont des femmes de la bourgeoisie qui mettent sur pied des organismes de charité pour répondre aux diverses manifestations de la misère; mais à partir du milieu du siècle, de nombreuses communautés religieuses sont fondées et l'Église assume une large part des secours charitables auxquels les laïcs continuent toutefois de participer par l'entremise, entre autres, de la Société Saint-Vincent-de-Paul[2]. Au début du

XX[e] siècle, des femmes laïques s'engagent dans des projets d'envergure: en 1907, Justine Lacoste-Beaubien ouvre le premier hôpital pour enfants, l'hôpital Sainte-Justine et, en 1923, Marie Gérin-Lajoie fonde une nouvelle communauté religieuse à vocation sociale, l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil, qui deviendra, au fil des ans, l'instigatrice ou la collaboratrice de plusieurs services aux personnes en difficulté dont les organismes plus récents comme Tel-Aide, Grossesse-Secours, accueil aux immigrants-réfugiés, etc.[3].

C'est au cours des années cinquante qu'on observe l'émergence de ce type de regroupements pour venir en aide aux personnes aux prises avec des problèmes psychologiques ou économiques.

Depuis les années soixante-dix environ, ces groupes, appelés aussi organismes communautaires, se sont rapidement développés et ont agrandi leur champ d'action. Leurs objectifs varient selon les contextes socioculturels ou économiques et on a tendance à désigner maintenant ce domaine comme celui de «l'action volontaire» définie comme suit:

> [...] toutes les initiatives privées, non lucratives, organisées et non corporatives issues de la volonté des citoyennes et des citoyens dans le but de s'entraider, défendre leurs droits et satisfaire leurs besoins dans tous les domaines (santé, services sociaux, culture, loisir, éducation, environnement, consommation, habitation, justice, etc.). De nature et de portée sociales, l'action volontaire n'est en aucun cas réductible à un acte privé de l'individu [...] l'action bénévole est une composante de l'action volontaire[4].

Dans cette vaste famille des organismes communautaires ou des groupes d'action volontaire, il existe toutefois une grande diversité dans les objectifs et les modes d'action. Citons, à titre d'exemples:

- les organismes d'autosanté dont certains s'apparentent aux groupes d'entraide tout en faisant éventuellement appel à la collaboration des professionnels de la santé[5];
- les regroupements de citoyens comme les associations de chômeurs ou d'assistés sociaux qui s'appuient aussi sur l'entraide, mais doivent également développer des plans d'action pour acheminer leurs revendications auprès des autorités concernées;

— les organismes d'éducation populaire comme l'ICEA (Institut canadien d'éducation des adultes);

— les coopératives, groupes autogestionnaires en matière d'alimentation, d'habitation, de services de toutes sortes, constituent une autre forme d'organisme communautaire[6].

Ce qui distingue ces nouveaux regroupements des organismes bénévoles traditionnels qui suppléaient surtout aux carences des institutions publiques, c'est une volonté des citoyens de prise en charge de leur environnement naturel et social.

Cette démarche autogestionnaire tend moins à combler les lacunes des services gouvernementaux qu'à lutter contre «l'appropriation étatique du social» selon l'expression de Louis Maheu par

> [...] l'affirmation d'une pratique et d'une volonté d'appropriation collective, contrôlée par les groupes de base eux-mêmes, des conditions socio-économiques et de la qualité culturelle et politique de la vie en société[7].

Ce peut être également une remise en question de l'efficacité des services étatiques et de l'équité de leur justice distributive. Parfois, ces organismes naissent de l'opposition aux méthodes d'intervention ou de gestion de l'État, ailleurs, ils surgissent là où une absence se fait sentir; selon la distinction de Gabriel Gagnon, il y a «[...] ceux qui font pression auprès de l'État, ceux qui créent à côté de lui[8]».

Les recommandations retenues par les participants au Symposium 1988 du Forum québécois de l'action volontaire illustrent bien l'idéologie, les pratiques et les revendications des groupes communautaires qui composent la majorité des organismes de ce regroupement provincial[9].

> Revendiquer la reconnaissance de l'action volontaire, c'est donc aussi, et peut-être même surtout, travailler dans le sens d'une conception élargie de la démocratie et de son extension dans toutes les sphères de la vie sociale [...] conception fondée sur la participation des citoyens et citoyennes à la vie sociale, une conception qui mise sur la créativité et l'engagement.
>
> Le trait distinctif des pratiques volontaires est d'être très proche des besoins des citoyens et à ce titre de pouvoir, souvent plus rapidement

que les institutions publiques, déceler les besoins nouveaux qui se manifestent et inventer les services qui peuvent y répondre[10].

Dans ces pratiques, autonomie et démocratie sont associées comme

> [...] deux dimensions allant de pair, se renforçant mutuellement. L'autonomie étant la condition première pour faire avancer la démocratie dans le sens d'un élargissement des responsabilités civiles, établissant, à travers les échanges quotidiens et l'apprentissage renouvelé d'un projet collectif, des remparts essentiels contre «l'entreprise totalitaire» inhérente à tous les processus de centralisation politique[11].

L'ÉTAT-PROVIDENCE EN DIFFICULTÉ

Comme on le voit, l'univers de l'action volontaire est relié de près au débat qui entoure l'État-providence.

Après avoir souhaité pendant des décennies un État protecteur de tous les citoyens, garant d'une distribution équitable des ressources collectives en matière de bien-être, cet État se retrouve maintenant au banc des accusés.

Si l'on excepte les analyses radicales des extrêmes: gauche et droite, les constats de la faillite ou des faiblesses (selon la sévérité des critiques) de l'État-providence se rejoignent quant à l'essentiel de leur analyse. On souligne généralement les erreurs commises dans trois sphères de la vie sociale:

- économiquement, naïveté de croire à une progression constante de la croissance procurant à l'État des ressources illimitées;
- politiquement, erreurs d'une bureaucratisation excessive et coûteuse instaurant des barrières entre l'individu et les institutions;
- culturellement, prétention ou illusion de pouvoir régler tous les problèmes par les canaux institutionnels et igno-

rance ou mépris des aspirations de participation sociale des citoyens[12].

Cela dit, généralement on ne souhaite plus être soumis aux aléas du bon vouloir de la charité publique (c'est-à-dire «privée») ni conditionner le bien-être de la collectivité aux fluctuations des intérêts du marché de la libre entreprise.

Alors, doit-on exiger de l'État qu'il solutionne tous les problèmes en taxant davantage les citoyens comme c'est le cas en Suède[13], ou doit-on voir dans cette crise un signe des limites de la redistribution entravée par les excès de la bureaucratisation des États modernes et chercher d'autres voies pour résoudre les problèmes sociaux? Car il ne s'agit pas seulement de questions économiques et de lourdeurs administratives, les difficultés encourues par l'État-providence ont eu aussi pour conséquence l'abandon progressif des solidarités naturelles et l'instauration d'un climat de désengagement des responsabilités civiles.

Pour se réapproprier de nouvelles responsabilités et récupérer des champs de décision, les organismes communautaires affichent des modes d'action qui se démarquent des méthodes des appareils gouvernementaux[14].

La méthode privilégiée s'appuie sur une connaissance du milieu, de ses besoins et de ses problèmes basée sur les témoignages des citoyens concernés qui participent à l'élaboration des moyens adéquats d'organisation et d'action. En un deuxième temps, on préconise la mise en place des mécanismes de prise en charge des opérations par des volontaires du quartier ou de la région.

Cette façon de procéder s'inscrit dans un contexte d'autonomie par rapport aux structures institutionnelles, autonomie qui n'est pas synonyme d'autosuffisance puisqu'elle est assortie d'une réciprocité dans les échanges de services; à ce chapitre, la collaboration avec les services publics est envisagée sous la forme de «partenariat».

> Le «partenariat» réel n'est pas la suppléance ou la simple complémentarité avec le réseau des services publics. Un réel «partenariat» passe par la reconnaissance de la spécificité de chaque intervenant et du besoin de leur action conjointe pour satisfaire des besoins spécifiques. Il n'y a pas de «partenariat» là où les pratiques

volontaires ne sont que tolérées comme un embêtement de plus à «gérer». Ultimement, le «partenariat» suppose l'énoncé d'un statut juridique plus explicite des associations volontaires[15].

Ce que réclame le Forum de l'action volontaire, c'est principalement que l'État reconnaisse l'importance, l'originalité et l'apport concret des organismes bénévoles ou à but non lucratif dans l'évaluation et la solution des problèmes sociaux.

Or, l'on sait que souvent, c'est localement, au sein de petits groupes qu'est révélée la gravité de certaines situations et que sont élaborés des modes d'intervention qui, par la suite, seront adoptés par les services gouvernementaux.

À cet égard, on peut penser que les pratiques de l'action volontaire ont quelque influence politique par leur contribution aux réformes sociales. C'est ce que soutient Caroline Andrew dans son analyse de la participation politique invisible des femmes dans les associations bénévoles. Il s'agit des domaines spécifiques traditionnellement dévolus à ces associations: la santé et les services sociaux[16].

De son côté, Rita Therrien admet que certaines réformes juridiques concernant les droits des femmes ont été obtenues à la suite de l'action et des pressions exercées par les mouvements de femmes, mais déplore que les initiatives de plusieurs groupes au service de clientèles négligées par les organismes gouvernementaux soient menacées de disparaître à cause de coupures budgétaires[17].

Ces deux exemples peuvent servir d'illustration à la question non résolue des nouveaux rapports entre la société civile et l'État, et de la recherche d'un pouvoir local encore difficilement saisissable.

Peut-on espérer que, malgré les écueils et les difficultés de l'entreprise, «L'ancrage territorial de la recherche de solutions actives peut permettre d'esquisser des solutions plus proches de la population», ce qui permettrait, à plus ou moins long terme «[...] d'envisager que les sociétés locales contribuent, depuis «en bas», à la définition de politiques sociales en matière de vieillissement, d'emploi, d'action sociale[18]»?

BÉNÉVOLES OU MAIN-D'OEUVRE BON MARCHÉ?

Dans ce contexte, les centres de bénévolat occupent une position parfois inconfortable à cause des stéréotypes pourtant caducs associés aux oeuvres de charité et de bienfaisance traditionnellement prioritaires dans ces organismes.

Il fut un temps où malgré l'évolution des pratiques bénévoles, leur passé bourgeois et religieux contribua à dessiner une image du bénévolat qui lui est restée accolée dans certains milieux bien que dans de nombreux cas elle ne corresponde ni à la réalité d'alors ni à celle d'aujourd'hui: loisirs charitables de femmes de milieu bourgeois se déculpabilisant ainsi de leur aisance et de leur bien-être matériels, ou participation méritoire aux «bonnes oeuvres» du curé de la paroisse. Encore aujourd'hui, sous la bannière de «l'action volontaire», les services bénévoles sont moins valorisés que les projets autogestionnaires des groupes populaires. Leurs plus farouches ennemis leur reprochent de se contenter de soulager la misère humaine plutôt que de dénoncer les responsables des injustices qui en sont la cause.

Pourtant, actuellement, la Fédération des centres d'action bénévole participe au mouvement général de renouvellement de ces pratiques d'aide et d'entraide où

> communauté et sociabilité combattent l'abstraction et l'aliénation en ceci qu'elles mettent en relation des personnes et des groupes beaucoup plus concrets que ceux de l'envahissante abstraction des machines bureaucratiques et technocratiques où se meuvent des individus spécialisés obéissant à des normes dites rationnelles[19].

En effet, la politique récente de plusieurs centres de bénévolat est de favoriser la mise sur pied de services qui deviendront par la suite autonomes; le centre reste alors un lieu de coordination qui offre des services de secrétariat et d'aide technique et un milieu de rencontres et d'échanges d'expériences.

La directrice de l'un de ces centres où l'on privilégie la délégation de pouvoirs et la mise en oeuvre de projets autonomes me disait que pour intéresser les personnes retraitées (certains hommes de la présente cohorte par exemple) à faire du bénévolat et ainsi s'assurer la collaboration de personnes d'expérience dans différents domaines,

il faut accepter de déléguer des responsabilités. Elle me citait l'exemple d'activités avortées dans une ville voisine parce que la responsabilité en avait été confiée au début à des permanents d'un CLSC, ce qui avait eu pour conséquence de créer un état de dépendance et de passivité chez les bénévoles. Dans son centre, le service de la popote roulante n'existe pas; d'une part, les demandes sont peu nombreuses et, d'autre part, on préfère offrir des repas communautaires hebdomadaires qui encouragent les personnes isolées à sortir de chez elles, donc à faire un effort de participation, ce qui favorise, de surcroît, des rencontres et des interactions. L'organisation de ces repas est confiée à un comité autonome qui a mis neuf mois à se structurer (avec l'aide du centre) mais qui fonctionne seul depuis trois ans et entretient des relations avec le centre pour de l'aide technique, du support moral et les échanges stimulants indispensables au maintien de l'enthousiasme et de la persévérance dans l'action. Elle insiste beaucoup également sur l'éducation à l'entraide (qui tisse des liens, entretient les solidarités) plutôt que l'offre exclusive de services. «L'idéal, dit-elle, c'est que les centres de bénévolat disparaissent; on aurait fait notre boulot!»

Si, dans certains cas, il existe un décalage entre les déclarations de principe des instances provinciales et la pratique des centres régionaux, c'est que certains responsables peuvent avoir tendance parfois à accaparer les postes décisionnels et à laisser trop peu d'initiative aux autres bénévoles.

Toutefois, on peut penser que la tendance actuelle privilégiant la participation aux décisions et l'autonomisation des services s'accentuera dans la mesure où grandira chez les citoyens ce sentiment de responsabilité sociale[20].

Malgré ces nouvelles tendances de l'action bénévole, un autre malaise subsiste entre les organismes communautaires et les centres de bénévolat à cause de la persistance de plusieurs à percevoir le travail bénévole comme l'expression de l'exploitation par l'État (entre autres) d'une réserve de «main-d'oeuvre au rabais». Car si l'un des principaux attributs des organismes communautaires est leur caractère non lucratif, cela ne signifie pas que toutes les personnes y travaillant sont bénévoles: plusieurs d'entre elles sont rémunérées. Ce

qui les distingue des centres de bénévolat où le personnel salarié est réduit à quelques personnes et parfois à une seule coordonnatrice.

Ce sujet a été abordé au Symposium du Forum de l'action volontaire.

> La «question» du bénévolat n'est pas seulement à considérer dans les relations entre les associations volontaires et les autres intervenants sociaux [...]. C'est un problème complexe. Pour certains, le bénévolat est un pis-aller, une solution «de pauvreté» nécessaire dans un contexte de pénurie de ressources. D'autres sont des associations de promotion du bénévolat en tant que mode d'engagement des personnes dans leur milieu[21].

Ces deux positions sont-elles irréconciliables? La «question» du bénévolat est donc posée mais elle n'est pas pour autant réglée.

Ce qui semble soulever un problème, ce n'est pas l'activité bénévole comme telle. On conçoit volontiers qu'une personne siège bénévolement à un conseil d'administration d'un club de loisirs ou à un comité de direction d'une coopérative d'alimentation ou du centre de bénévolat de la région, mais on accepte moins bien qu'une personne accomplisse gratuitement un travail qui devrait relever normalement des services publics. C'est dans les domaines de la santé et du bien-être que l'on craint l'exploitation de la main-d'œuvre bon marché. Et c'est surtout dans ces domaines où les besoins sont énormes que les centres de bénévolat (entre autres organismes) investissent souvent le plus d'énergie. C'est donc dans ces cas que devraient intervenir des protocoles d'entente sur le «partenariat» avec l'État et les services publics (tels qu'évoqués plus haut). Car, si la crise actuelle de l'État-providence a contribué à réveiller les solidarités endormies et à secouer les bonnes consciences distraites, on ne voudrait pas que les gouvernements en profitent pour se décharger de leurs responsabilités dans les dossiers de la santé et des services sociaux et tenter d'en passer le fardeau aux organismes bénévoles.

LES PIÈGES DU «STATUT JURIDIQUE»

Cela étant entendu, on devra contourner le piège de l'institutionnalisation. Un organisme communautaire, un centre de bénévolat dont les structures, les tâches, les modes d'action seraient codifiés de façon trop rigide risqueraient de se voir dépouillés des attributs particuliers qui garantissent leur autonomie et la spécificité de leur fonction médiatrice entre les individus et l'État. Ne faut-il pas laisser à ces organismes une certaine souplesse, ferment de créativité, d'adaptabilité et d'alternative aux modèles traditionnels de règlement des problèmes sociaux?

À cet égard, l'exemple des «mouvements alternatifs» nous enseigne qu'à moyen terme, l'action des citoyens au sein des secteurs intermédiaires qui subsistent entre les appareils bureaucratiques et l'individu, permet une marge de manoeuvre qui a ouvert la porte à des tentatives diversifiées d'élaboration et d'expérimentation de modes de vie dégagés partiellement du carcan «productiviste» de la société globale. Ces expériences laissent entrevoir, à défaut de transformations des structures actuelles, des remises en question des modes de gestion de la protection sociale[22].

Le carcan productiviste n'est peut-être pas étranger à cette crainte parfois paranoïaque d'être utilisé comme main-d'oeuvre au rabais. Ce que je désignerais comme le «syndrome de l'exploitation» peut sembler normal dans une société où tout est évalué en termes de rendement économique. Les enquêtes officielles sur le bénévolat accordent presque toujours, en effet, une place importante à la contribution financière des activités bénévoles au PNB. Ainsi, au cours des douze mois écoulés entre le 1er novembre 1986 et le 31 octobre 1987, les statistiques nous révèlent que les bénévoles canadiens ont donné plus d'un milliard d'heures de leur temps, ce qui correspond à plus de 500 000 emplois à temps plein à longueur d'année[23].

Dans ce contexte, il n'est pas facile d'échapper à la mercantilisation du social pour se retrouver brusquement en compétition avec les institutions et les services publics. On oublie alors que «le social n'est pas un système de production» selon l'expression de Godbout mais qu'il occupe plutôt «l'univers de la réciprocité [...]. On entre en

relation, on ne produit pas une relation sociale. Les relations sont données et rendues[24].» On rejoint ici la pensée de Mauss (dont le nom d'ailleurs sert de sigle au Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales) sur l'échange et le don dans les sociétés archaïques où la réciprocité comporte risques et gratifications[25]. Et c'est le prix que les sociétés consentent à payer pour perpétuer des rituels qui conjurent les conflits en sacralisant le don ostentatoire.

Même si le rapprochement peut sembler incongru, les bénévoles ne doivent-ils pas relever un défi analogue? Sacrifier la reconnaissance tangible du salaire (créateur de statut social) contre des gratifications d'un autre ordre, une autonomie locale entraînant un certain pouvoir, restreint mais authentique, sur la réalité quotidienne et ses possibilités de changement social. Car, comme le soutient André Gorz,

> [...] le pouvoir ne peut se prendre d'emblée au niveau de l'État. La seule possibilité, c'est de mettre d'abord le pouvoir d'État hors circuit, en lui soustrayant des espaces croissants de non-pouvoir dans lesquels il ne peut plus pénétrer[26].

À cet égard, ce qui se passe au centre de bénévolat d'une petite ville de 10 000 habitants sur la Rive-Sud de Montréal illustre cette philosophie de façon exemplaire et, faut-il l'avouer, assez exceptionnelle.

La directrice n'accepte pas de salaire. Le principe de base du centre, ce n'est pas de faire la charité mais de favoriser l'entraide et le troc. La structure administrative est légère, le financement étant composé de petites subventions qui ne peuvent entraver la liberté d'action des responsables locaux. Tout se déroule alors en dehors des rouages bureaucratiques. «C'est la population qui nous dicte quels services sont nécessaires[27].»

Nous retrouvons là, sous un même toit, l'idéologie autonomiste des groupes communautaires et la mentalité philanthropique des organismes bénévoles sans toutefois bénéficier d'un «statut juridique» reconnaissant la spécificité des pratiques communautaires au sein du système social, tel que souhaité par le Forum de l'action volontaire.

Cette situation peut sembler exceptionnelle et réalisable seulement dans une petite communauté de quelques milliers d'habitants

mais (à l'instar des mouvements alternatifs) si elle ne peut être imitée partout, elle contribue à maintenir vivantes une mentalité et des aspirations latentes.

Il est donc heureux que demeurent, dans notre société bien structurée, quelques îlots d'«irréductibles» qui nous rappellent que si l'on veut affirmer sa différence et garder ses distances par rapport aux appareils bureaucratiques, on doit s'appliquer à sauvegarder les fondements essentiels de l'action volontaire: la gratuité et la réciprocité.

Serait-ce le prix à payer pour conserver ou retrouver la liberté de choisir ses champs d'action et maintenir ou réveiller les solidarités informelles[28]?

***

On le voit, le monde de l'action volontaire est complexe et diversifié: ce qui en fait la richesse mais aussi ce qui entraîne des difficultés d'élaboration de politique et de philosophie communes. Les centres de bénévolat, tout en participant quelquefois à la mise sur pied d'organismes d'entraide ou de services autonomes, consacrent l'essentiel de leurs activités à l'organisation de services d'aide matérielle et morale auprès d'une clientèle en difficulté temporaire ou permanente, alors que les organismes communautaires regroupent des volontaires en vue d'actions ou d'interventions spécifiques à une situation donnée.

Mais les centres d'action bénévole (comme on les désigne souvent maintenant) ont aussi évolué; ils sont de plus en plus structurés et ne veulent plus être confondus avec les sociétés de bienfaisance des débuts du siècle. La différence essentielle entre ces sociétés de bienfaisance et les centres d'action bénévole d'aujourd'hui est que ces derniers ne sont plus tributaires de la charité privée pour fonctionner. Faisant cause commune avec les organismes communautaires, ils demandent à l'État une aide financière permanente et une reconnais-

sance officielle, voire un statut juridique, définissant la spécificité de leur fonction sociale. Ce sont principalement ces revendications qui ont contribué au regroupement d'autant d'organismes différents sous l'enseigne de l'action volontaire.

Notes du chapitre premier

1. Le collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1985, p. 47, 59.
2. Le collectif Clio, *op. cit.*, p. 124, 221.
3. Hélène Pelletier-Baillargeon, *Marie Gérin-Lajoie. De mère en fille, la cause des femmes*, Montréal, Boréal Express, 1985.

   Sur l'évolution du rôle de l'Église dans le champ de l'action sociale et de l'aide aux organismes communautaires, voir l'article de Gisèle Turcot «De l'aide à la solidarité: l'actualité des pratiques chrétiennes», *Entraide et associations*, sous la direction de Marie-Marthe T.-Brault et Lise Saint-Jean, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 261-278 (Collection «Questions de culture», n° 16).
4. Cette définition a été proposée par le Forum québécois de l'action volontaire, au symposium des 22 et 23 avril 1988, réunissant des responsables de tous les secteurs mentionnés autour du thème *Les associations volontaires et l'État*.
5. Voir entre autres l'ouvrage de Alfred Dumais et Johanne Lévesque, *L'auto-santé: Des individus et des groupes*, Québec, IQRC, 1986.
6. Voir à ce sujet Gabriel Gagnon et Marcel Rioux dans leur livre *À propos d'autogestion et d'émancipation. Deux essais*, Québec, IQRC, 1988.
7. Louis Maheu, «Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social», *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n° 1 (avril), 1983, p. 87.
8. Gabriel Gagnon, «Les pratiques émancipatoires collectives en milieu populaire québécois», dans J.-P. Dupuis, A. Fortin *et al.*, *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 136. Voir aussi Pierre Hamel, «Les mouvements urbains à Montréal dans la conjoncture des années 80: perspectives théoriques et défis politiques», *Loisir et Société*, vol. 9, n° 2 (automne), 1986, p. 491-508.

9. Ce symposium réunissait des représentants de tous les champs de pratiques de l'action volontaire: santé et bien-être, loisirs, éducation, environnement, coopération, défense ou promotion des droits de groupes de citoyens... La plupart des personnes présentes représentaient le palier provincial de leur association et occupaient des postes rémunérés.

10. *Les associations volontaires et l'État*, Allocutions et synthèse des discussions, *op. cit.*, p. 46.

11. Pierre Hamel, «Crise de la redistribution étatique et financement des organisations populaires», *Revue internationale d'action communautaire*, n° 10/50 (automne), 1983, p. 69.

12. Les analyses de la crise de l'État-providence sont très nombreuses. Pierre Rosanvallon en fait un bon résumé dans son livre *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1984, p. 168-184.

13. Dans ce pays, la majorité des citoyens préfèrent subir de lourdes taxes et être complètement déchargés des responsabilités sociales; ce que révèle une enquête par un quotidien suédois et citée par Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur*, 14-20 juin 1985.

14. Voir la description des points de rupture entre «le communautaire et l'appareil» qu'en donne Jacques T. Godbout, *Entraide et associations*, *op. cit.*, p. 239-259.

15. Les associations volontaires et l'État, *op. cit.*, p. 51, 52.

16. Caroline Andrew, «Bénévolat et lobby féminin à Ottawa», dans Y. Cohen (éd.), *Femmes et contre-pouvoirs*, Montréal, Boréal, 1987, p. 127-134. Voir aussi «Women and the Welfare State», *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. XVII, n° 4 (décembre), 1984, p. 668-683.

17. Rita Therrien, *La contribution informelle des femmes aux services de santé et aux services sociaux*, synthèse critique 8, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, 1987, p. 87-89; Françoise-Romaine Ouellette fait les mêmes constatations dans son enquête *Les groupes de femmes du Québec en 1985: champs d'intervention, structures et moyens d'action*, Québec, Conseil du statut de la femme, octobre 1986.

18. Pierre Maclouf, «Les restructurations économiques et l'ancrage territorial de la crise de l'État-providence», *Revue internationale d'action communautaire*, n° 13/53 (printemps), 1985, p. 16.

19. Marcel Rioux, «Remarques sur les pratiques émancipatoires dans les sociétés industrielles en crise», *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, *op. cit.*, p. 55.

20. On doit tenir compte également des souhaits exprimés par les bénévoles qui peuvent préférer accomplir seulement la tâche qui leur est assignée sans prendre part aux autres responsabilités du centre. C'était le cas de la majorité des personnes interviewées par Chantal Ruel-Dion, *Participation, motivations et satisfactions des bénévoles d'un centre de bénévolat*, thèse de maîtrise, École de Service social, Université de Montréal, 1987.

21. *Les associations volontaires et l'État*, op. cit., p. 51.

22. Voir à ce sujet l'article d'Éric Alsène, «L'alternative au tournant», *Revue internationale d'action communautaire*, n° 10/50 (automne), 1983, p. 49-62.

23. Doreen Duchesne, *Donner sans compter: les bénévoles au Canada*, Division des enquêtes sur le travail et les ménages, Ottawa, Statistique Canada, août 1989, p. 9.

24. Jacques T. Godbout, «Le social n'est pas un système de production», *Revue internationale d'action communautaire*, n° 20/60 (automne), 1988, p. 51-54.

25. En effet, dans les échanges observés dans les sociétés mélanésiennes et amérindiennes de la Côte du Pacifique, l'obligation de rendre les dons comporte aussi la liberté d'accroître et d'amplifier les exigences de réciprocité. Le pouvoir acquis de cette façon dépasse les limites d'un transfert de biens, c'est l'expression de la transcendance de la volonté sur la matière.

25. Marcel Mauss, *Sociologie et Anthropologie* (deuxième partie). Essai sur le don (1923), p. 143-273, Paris, Presses universitaires de France, 1966.

26. André Gorz, *La société*, Paris, Éditions La Découverte et journal *Le Monde*, 1985, p. 211, *Entretiens avec «Le Monde»*, 6.

27. Julie Stanton, «Le bénévolat de l'avenir», *Châtelaine*, avril 1988, p. 34; Ginette Choinière, «Le centre de bénévolat de Saint-Basile-le-Grand, un centre qui appartient à la population», *L'œil régional*, 27 avril 1988.

28. Cette question est à double tranchant car dès que l'on parle d'argent, quel que soit l'organisme subventionnaire, la marge de manoeuvre risque d'être réduite et une partie de la liberté d'action entravée. Ce problème a été souvent discuté à propos des organismes communautaires.

CHAPITRE 2

Profil des bénévoles rencontrés

ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

Il n'existe pas d'itinéraire commun aux personnes rencontrées les acheminant vers les activités bénévoles. Dans la majorité des cas, c'est le hasard, par l'intermédiaire d'une connaissance, d'une rencontre, d'une annonce dans un journal local, d'une demande du curé de la paroisse qui a conduit les personnes retraitées à se présenter à un centre de bénévolat pour offrir leurs services. Concurremment à ces circonstances fortuites, cette décision est reliée chez certaines personnes à des facteurs de personnalité; elle fut le résultat d'une démarche individuelle induite par des dispositions ou une mentalité particulières à un moment donné de leur existence. Par exemple, ce peut être une question morale, reliée à la charité chrétienne ou à un devoir de solidarité humaine. On dira:

> C'est le besoin de donner ce qu'on en a eu, remettre ce qu'on a reçu dans sa vie.
>
> Femme mariée, 67 ans

Vous n'arrivez pas à la retraite en pensant tout à coup au bénévolat. C'est parce que vous avez toujours eu tendance à partager, à penser aux autres, que vous avez toujours été disponible.

Homme marié, 65 ans

Je suis une nature généreuse, dévouée, je ne peux pas m'empêcher d'aider les autres.

Veuve, 80 ans

Ou bien, une question de tempérament:

Je cherchais à me joindre à un groupe. Moi, j'adore travailler avec quelqu'un, me sentir dans un groupe.

Femme mariée, 60 ans

Il faut rester actif, c'est le secret de vieillir en beauté.

Homme marié, 71 ans

Quand je suis allée offrir mes services la première fois (ce n'était pas pour aider les autres), j'avais besoin de quelque chose. J'avais des amies, je sors beaucoup, mais les sorties, on devient saturé [...].

Femme mariée, 67 ans

Moi, quand j'ai cessé de travailler, je faisais les «centres»; je ne voulais pas rester chez moi.

Veuve, 60 ans

Je voulais cesser de travailler, mais je voulais faire quelque chose, et non pas ne rien faire du tout.

Femme mariée, 55 ans

J'ai eu une grosse famille: onze enfants; on est habitué de donner, son temps, tout, donner, donner! On vieillit avec cette mentalité-là.

Veuve, 75 ans

Enfin, un tiers des personnes rencontrées ont traversé une période difficile au moment de la cessation d'emploi, du départ des enfants de la maison, d'un déménagement consécutif à ces deux événements ou d'un veuvage récent.

Pour les personnes qui avaient été sur le marché du travail, la retraite, même lorsqu'elle est préparée, planifiée et désirée, comprend une période d'ajustements reliés à de nouveaux horaires d'activités journalières, à la disparition du deuxième milieu de vie (le milieu du travail), réduisant ainsi leur environnement physique à la maison, et

enfin à de nouvelles interactions beaucoup plus nombreuses avec son conjoint pour les personnes mariées[1].

Les personnes nouvellement retraitées ont exprimé diversement les malaises ressentis à ce moment-là.

> Je me suis sentie un peu désoeuvrée parce que je n'étais jamais restée à la maison.
>
> Femme mariée, 65 ans

> J'ai eu six mois à me préparer à cette éventualité [...] mais il y a eu une période d'adaptation quand même; cela m'a pris un ou deux mois d'adaptation.
>
> Femme célibataire, 66 ans

> J'ai pris une préretraite; j'étais un peu dépourvu parce que je suis un actif.
>
> Homme marié, 62 ans

> Je n'aime pas rester à la maison et faire du ménage, il me fallait autre chose.
>
> Femme mariée, 55 ans

> Je me sentais les mains vides après avoir quitté mon travail.
>
> Femme mariée, 62 ans

> J'ai dû prendre une retraite prématurée parce que j'étais malade [...]. Je m'ennuyais beaucoup à ne rien faire, rien de positif disons [...]. Ça me déprimait.
>
> Homme marié, 57 ans

> Si je n'étais pas sortie de chez moi, j'aurais fait une dépression.
>
> Veuve, 80 ans

> Quand j'ai arrêté de travailler, je me suis sentie seule; les enfants étaient partis, mon mari travaille encore.
>
> Femme mariée, 67 ans

> Avant, au travail, tout était planifié, j'ai eu un peu de misère à m'habituer à commencer des journées où il n'y avait rien sur le programme.
>
> Homme marié, 57 ans

> Quand on est habitué cinq jours par semaine d'être entourée de gens, de beaucoup d'attentes, d'occupations, tout d'un coup vous avez à arranger vos journées.
>
> Femme célibataire, 66 ans

La retraite, ça demande aussi de modifier un peu notre genre de vie [...]. Moi, je dois composer chaque jour pour remplir mon temps.

Homme marié, 62 ans

On remarque ici que les femmes qui ont travaillé à l'extérieur réagissent de la même façon que les hommes à l'idée de n'avoir que la maison comme cadre de vie. On voit également que ce ne sont pas des conflits intérieurs majeurs que ces personnes ont à régler mais plutôt des problèmes d'adaptation à une nouvelle situation.

Les nouvelles interactions imposées aux conjoints retraités dans un face à face quotidien et répétitif, si elles n'engendrent pas nécessairement des conflits, doivent être négociées de part et d'autre pour réaménager psychologiquement et physiquement leur vie de couple.

À cet égard, l'activité bénévole peut aider à insérer des aires d'aération dans l'espace de vie désormais occupé par les deux conjoints en même temps. Certaines personnes mariées ont mentionné cet aspect bénéfique de l'activité bénévole.

J'en connais à qui je demande «comment ça va?» et ils me répondent «moi, j'aime bien être à ma retraite, mais ma femme aime moins ça!» Faut pas s'imaginer parce que notre mari est à la retraite qu'il faut rester à la maison, être là tout le temps. Nous, on sort chacun de notre côté souvent; autrement, on se nuirait.

Homme, 65 ans

Il y a certains retraités qui ne font rien de la journée. J'en connais un dont la femme est bien tannée; il est devant la télévision du matin au soir.

Homme, 71 ans

C'est une thérapie, pour moi et pour ma famille aussi peut-être [...].

Un homme malade
qui a pris une retraite prématurée

J'ai un mari qui se suffit à lui-même. Il n'attend pas que je sois là; il se débrouille pour manger seul... et tout ranger!

Femme, 65 ans

Notre vie est bien remplie en faisant toutes ces choses. Nous ne sommes pas tout le temps en tête à tête. C'est pourquoi, une fois par année, nous faisons un voyage ensemble.

Couple, 65 ans

C'est pour alléger ces tête à tête qu'une dame dont le mari a pris sa retraite, il y a un peu plus d'un an, a commencé à faire du bénévolat. Bien que son mari soit très autonome et prenne à la maison quelques contrats à la pige, elle sent quand même le besoin de sortir à cause de leur présence continuelle à tous deux dans la maison[2].

Pour certaines femmes mariées, le moment de la retraite peut coïncider avec le départ des enfants.

[...] les enfants étant tous partis, on se retrouve seule avec un besoin de se replacer.

Parmi celles qui ont travaillé à l'extérieur, quelques-unes mentionnent le départ des enfants conjointement avec la cessation d'emploi comme un élément déterminant dans leur engagement bénévole.

Les déménagements consécutifs au départ des enfants, à l'arrêt du travail ou au veuvage peuvent également débalancer un rythme de vie établi depuis plusieurs années.

Quand, au début, je suis venue offrir mes services (je l'ai réalisé deux mois après), j'étais plus une bénéficiaire. J'avais besoin de ça. J'étais seule: le déménagement, une ville nouvelle, toutes sortes de choses qui nous ébranlent. Le bénévolat m'a remis sur mes deux pieds.

Célibataire, 61 ans

Avant, dans ma maison, je m'occupais à bien des choses parce que j'aime coudre, bricoler, broder. J'avais mes petits-enfants; maintenant, la plus jeune a huit ans [...]. Avant, j'avais un grand cinq pièces avec une cave. Là, j'ai un deux et demie; je trouve ça dur. J'ai été prise de panique parce que je trouvais ma maison trop petite, j'étais tout de suite rendue au bout.

Veuve, 76 ans

Si je n'étais pas sortie de chez moi, j'aurais fait une dépression.

Veuve, 80 ans

ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX

Au-delà des circonstances liées à l'âge et à la retraite, environ le quart des personnes rencontrées faisaient déjà du bénévolat lorsqu'elles étaient encore membres de la population active[3]. Dans l'ensemble, c'est le hasard de la demande faite par un organisme à un moment favorable relié à des dispositions naturelles qui engendrèrent le processus d'engagement bénévole. En outre, plusieurs personnes avaient été exposées, dans leur milieu familial, à cette mentalité de partage et d'entraide qui les avait prédisposées à s'engager au fil des ans, dans toutes sortes d'activités bénévoles.

Ce sont ces souvenirs de jeunesse qui ont été évoqués par certaines d'entre elles.

> J'ai été habituée au bénévolat jeune. Ma mère était dans les Dames de la Charité; elle allait à la Croix-Rouge une fois par mois; elle faisait des layettes; j'allais chercher des paquets pour elle. Puis, ce fut le temps de tricoter pour les soldats: passe-montagne, foulards, gants, etc., j'en faisais avec ma mère. Puis, il y avait la tombola des Soeurs de la Providence; maman travaillait, m'emmenait avec elle et elle faisait des choses. Au moment de la tombola, maman avait toujours le kiosque de la pêche. S'il y avait des billets à vendre, des tirages, j'allais vendre des billets. C'était pas pour de l'argent, c'était pour rien. Je pense que c'est là que j'ai pris ça.
>
> Madame M., célibataire, 61 ans

> Le bénévolat, j'ai l'impression que c'est la prolongation de la vie. Moi, par exemple, lorsque j'étais en affaires, il m'arrivait de recevoir à manger les enfants d'une voisine parce qu'elle était à l'hôpital avec un autre enfant, et j'arrivais à faire des choses comme ça même avec mes responsabilités de travail. Et je me disais souvent: «Je serais donc heureuse si je n'avais pas à gagner ma vie et pouvais faire plus de choses comme ça». Je pense que j'avais un goût pour le geste gratuit.
>
> Madame G., mariée, 67 ans

***

Un ex-professeur de Lettres et son épouse font du bénévolat depuis de nombreuses années.

> On en a fait un peu toute notre vie. Plus jeunes, dans les autres provinces où nous avons habité, on a participé à la fondation d'associations pour défendre les droits des minoritaires, aussi à des associations culturelles, religieuses, sportives. Les prédispositions au bénévolat peuvent venir du milieu dans lequel on a vécu, d'un milieu paroissial, de l'éducation [...].
>
> C'est simplement la vieille notion de l'amour de l'autre, du respect de l'autre, l'accueil de l'autre. Il y avait une «vieille religion» qui nous avait disposés à ces choses; aujourd'hui, on en parle moins, on a peut-être tort.

***

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'elle est jeune fille, madame C. coud des layettes pour les épouses de militaires, tricote des foulards, des mitaines, etc., pour l'armée et travaille bénévolement aux cliniques de la Croix-Rouge. Après son mariage, elle sera employée durant 24 ans dans un grand magasin. Ses deux journées de congé hebdomadaire sont occupées, l'une, durant la semaine, à organiser sa maisonnée (ménage, marché, couture pour les enfants), l'autre, le dimanche, à visiter pendant 22 ans sa vieille mère hospitalisée. À sa retraite, elle reprend des activités bénévoles dans les hôpitaux devant parfois consacrer plusieurs heures de transport en autobus et métro pour se rendre à l'autre bout de la ville. Maintenant, à 72 ans, trois jours par semaine, elle accompagne des personnes en chaise roulante qui vont suivre des traitements à des centres de réadaptation. Le jour où elle ne pourra plus sortir, elle sait déjà ce qu'elle fera.

> Le jour où je ne pourrai plus pousser de chaises roulantes [...], ici (à la résidence de personnes retraitées), il y en a à faire aussi dans la maison. Plusieurs n'ont pas de parents et aimeraient des visites; je

n'aurais qu'à prendre le numéro de leur appartement et ma semaine serait bien remplie.

***

Je suis d'une famille de 14 enfants: 7 garçons et 7 filles. Ma mère était très bien organisée; chacun avait sa tâche. Quand on arrivait le vendredi soir, c'était le grand branle-bas: le lavage des planchers. Chacun avait son corridor, sa pièce. On avait des jeux collectifs. Moi, j'avais 4 petites soeurs qui me suivaient; je me suis beaucoup occupé d'elles. Dans une famille de cette taille-là, forcément, il y a beaucoup d'entraide [...] Dès passée l'adolescence, lorsque je me suis mis à travailler, j'ai fait partie d'organismes: Ordre de Jacques-Cartier, Ligue de l'achat chez nous. Pour moi, ça n'a jamais présenté de problème de m'impliquer dans des choses [...]. Une fois marié, j'ai continué: membre du club Richelieu [...], et, parce que j'avais des enfants, membre de la commission scolaire, président des loisirs.

Monsieur T., veuf, 69 ans

***

Madame N., une veuve de 80 ans, a vécu à la Côte-des-Neiges au début du siècle.

Quand j'étais jeune, nous habitions Côte-des-Neiges; c'était alors la campagne, il y avait des fermiers, des jardiniers, des fleuristes. Nous habitions une grande résidence, mon père faisait le commerce du bois. Ma mère, j'ai toujours dit que c'était une «travailleuse sociale-née», s'occupait de tous les gens de la paroisse qui subissaient un malheur. Chez nous, nous avions un téléphone près de la porte parce que peu de gens avaient le téléphone et ils venaient téléphoner chez nous.

Alors, moi, j'étais au courant de tout: quand quelqu'un était malade, quand il y avait une naissance [...]. Par contre, à cette époque, dans un milieu comme celui-là, les loisirs étaient restreints.

Enfant, elle participe donc aux activités bénévoles de sa mère. Plus tard, elle devient infirmière à une époque où ces professionnelles cumulaient toutes les fonctions d'un CLSC moderne.

À ce moment-là, il n'y avait pas de travailleuse sociale. Alors, quand on était responsable d'un territoire, on s'occupait de tous les problèmes de la famille où nous allions: un enfant retardé, un grand-père à placer. On était un CLSC ambulant parce qu'il fallait trouver nos institutions et il n'y en avait pas beaucoup.

Pendant ses années de mariage, elle cesse de travailler et choisit un type de bénévolat culturel (Musée des Beaux-Arts dont elle est toujours membre bénévole active) pour se sortir un peu des problèmes sociaux inhérents à son métier. Lorsque son mari devient malade, elle reprend du travail dans des milieux où l'action bénévole est complémentaire de l'activité professionnelle.

Quand mon mari est mort, je travaillais chez les aveugles, puis après à la Croix-Rouge. J'étais payée mais il y avait beaucoup de travail fait bénévolement. J'étais directrice d'une région et il faut coordonner tous les services dont les comités de bénévoles.

Depuis sa retraite, elle participe à plusieurs activités bénévoles de sa paroisse, entre autres, l'organisation de la popote roulante et même la corvée de la vaisselle.

Personne ne voulait laver la vaisselle; alors, étant donné que moi j'avais mes diplômes de plongeuse, je faisais la vaisselle!

***

Il n'y a pas que le hasard d'un moment ou l'empreinte d'un milieu de vie qui ont été à l'origine de l'engagement bénévole des personnes rencontrées. L'événement de la retraite pour les hommes et

les femmes qui ont fait partie du marché du travail, pour les femmes qui ont élevé une famille ou pour les couples qui n'avaient jamais vécu en tête à tête des journées entières inaugure une étape nouvelle qui n'apporte pas nécessairement des bouleversements majeurs mais exige tout de même une période d'adaptation. Pour la majorité, le bénévolat n'est pas choisi comme une activité de loisirs mais parce qu'il correspond, semble-t-il, à une forme de participation sociale dont les modalités seront examinées dans les chapitres suivants.

Notes du chapitre 2

1. Si la retraite est quelquefois vécue comme une rupture, il est évident qu'une retraite prématurée à cause de la maladie risque d'engendrer un traumatisme pénible à vivre. Les trois hommes qui étaient dans cette situation avaient dû affronter cette épreuve et se résigner à ce destin sans pour autant que les activités bénévoles auxquelles ils participaient comblent complètement le vide laissé par leur retraite prématurée du milieu du travail. L'un aurait aimé pouvoir continuer à travailler à temps partiel; l'autre avait un métier où il aurait pu travailler «jusqu'à sa mort».

2. À ce sujet, «C'est la vie», une émission de télévision consacrée aux adultes de 55 ans et plus à l'écran de Radio-Québec, faisait entendre les témoignages de quelques couples sur cette nouvelle promiscuité imposée par la retraite. Toutes les personnes interrogées avouaient avoir eu des difficultés à surmonter au début de la retraite, par exemple, l'agacement causé par les petites manies ou défauts de l'autre auxquels on est maintenant exposé à longueur de journée (novembre 1988).

   Xavier Gaullier dans son livre *La deuxième carrière*, Paris, éditions du Seuil, 1988, souligne également cette question et fait état de quelques études françaises sur ce problème. «Renégocier la vie commune, c'est trouver la «bonne distance», l'équilibre entre «le désir de rapprochement et le besoin de se défendre contre l'invasion de l'autre»» (p. 297).

   Christian Lalive D'Épinay a rencontré ce problème dans son étude *Vieillesses, itinéraires et modes de vie des personnes âgées aujourd'hui*, Saint-Saphorin, Suisse, 1983, et en rend compte dans un article «Veuvage et libération» paru dans *Pénélope*, n° 13 (automne), 1985, p. 96.

3. Parmi ce groupe, on dénombre 11 femmes et 4 hommes. À noter qu'il s'agit d'un groupe d'âge où les femmes sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes.

CHAPITRE 3

L'univers du bénévolat: environnement physique et psychosocial

Ce chapitre fait en premier lieu la description des tâches, des lieux et des personnes qui composent l'univers du bénévolat des personnes rencontrées. Ensuite, suivent leurs commentaires sur les satisfactions qu'elles retirent de ce travail, les aspects particuliers qui le distinguent et leur perception générale du bénévolat.

Précisons d'abord que ces personnes retraitées n'oeuvrent pas dans toutes les catégories d'organismes bénévoles. On les retrouve principalement dans trois secteurs: aide — services — organisation[1].

Le bénévolat d'aide comprend les visites d'amitié aux personnes seules retenues chez elles par la maladie ou visites dans les hôpitaux et autres institutions, le transport des personnes âgées ou handicapées dans les hôpitaux, chez le médecin, à la banque, au marché, le support moral apporté aux malades en phase terminale et à leurs proches, etc. Cette forme de bénévolat suppose habituellement des interactions avec une personne à la fois: la bénéficiaire du moment.

Le bénévolat de services, comme son nom l'indique, offre des services divers: activités de loisirs socioculturels, comptoirs de vêtements usagés, repas communautaires, popote roulante (distribu-

tion de repas à domicile quelques jours par semaine), alphabétisation, bibliothèque itinérante, cours divers, écoute téléphonique et dépannages de toutes sortes.

Le bénévolat d'organisation inclut la responsabilité d'un secteur d'activités (telles qu'énumérées plus haut) et la participation à divers comités et aux conseils d'administration. Ce type de bénévolat peut s'exercer dans des organismes d'aide, de services ou d'animation sociale.

Ces deux dernières catégories exigent la collaboration de quelques (ou plusieurs) personnes qui doivent travailler ensemble en plus des contacts avec leur clientèle.

Moins de la moitié des personnes rencontrées exercent un type d'activités seulement: aide (9), services (5), organisation (10). Les autres cumulent deux fonctions et quelques-unes se retrouvent dans les trois catégories.

Pour la majorité des bénévoles, cette répartition des activités signifie plusieurs heures de travail chaque semaine, réparties souvent sur quelques jours. Chaque minute, chaque heure ainsi consacrée au bénévolat constitue un échange d'interactions entre deux (au minimum) ou plusieurs personnes en dehors de l'entourage immédiat.

Ces trois secteurs d'activités se retrouvent souvent dans un même organisme sauf dans le cas de centres plus spécialisés comme certains comités de quartier qui concentrent leur action sur la formation, l'information et les loisirs socioculturels.

Sur les sept organismes visités où ont été recrutées les personnes interviewées, cinq sont des centres de bénévolat à multiples fonctions et les deux autres, des comités de quartier dont l'un est animé par des personnes retraitées sous la responsabilité d'une coordonnatrice plus jeune, et l'autre, entièrement organisé, administré et animé par les personnes retraitées elles-mêmes.

Toutefois, les structures de ces organismes sont plus variées que les catégories dont ils font partie. Tous les organismes bénévoles ne se ressemblent pas. Certains sont confinés dans un bureau où une responsable-coordonnatrice-réceptionniste reçoit des demandes, distribue des tâches et achemine l'aide requise à travers son territoire.

Ce décor élémentaire peut contenir cependant plusieurs comités autonomes dont une partie des activités se déroule régulièrement sans l'intervention de la coordonnatrice. L'exiguïté des lieux n'empêche pas non plus les contacts entre les bénévoles qui sont invités à des rencontres informelles autour d'un goûter, à des réunions de discussion ou à des conférences. Ailleurs, l'organisme est logé dans des locaux plus vastes dont certains disposent de plusieurs pièces pour les services permanents, les réunions des comités et l'une d'elles peut être réservée aux bénévoles qui aiment se rendre au centre pour se mettre au courant de ce qui s'y passe ou rencontrer d'autres personnes. Les deux comités de quartier occupent des locaux assez spacieux pour que les bénévoles qui y travaillent se sentent à l'aise d'y venir aussi souvent qu'ils le désirent.

L'environnement physique et le type d'activité bénévole peuvent conjointement ou séparément influencer le degré d'engagement des personnes et la perception qu'elles ont du bénévolat. Il existe des centres dont l'ambiance particulière de complicité, de camaraderie, de bonne humeur constitue un stimulant pour les bénévoles qui recherchent une expérience de travail en groupe et des interactions régulières. D'autres milieux, moins propices aux interrelations fréquentes, peuvent suffire à satisfaire le besoin de se sentir utile ou de rendre service à des personnes dont l'activité bénévole en soi comble les attentes.

Ainsi, les interactions sont réduites au minimum lorsque la relation est dyadique comme c'est généralement le cas dans le bénévolat d'aide qui amène face à face bénéficiaire et bénévole. Dans le bénévolat de services et d'organisation, les occasions d'interactions sont plus nombreuses, favorisées par la collaboration avec plusieurs partenaires.

Ces partenaires sont en majorité des femmes, de la même classe d'âge ou d'une autre génération, et les hommes y sont deux fois moins nombreux. Les responsables sont également des femmes; sur les sept centres visités, je n'ai rencontré qu'un coordonnateur, les six autres organismes étant dirigés et animés par des femmes. Deux centres de Montréal ont même été fondés par des femmes retraitées[2].

Dans les deux cas, on avait préalablement mis sur pied des équipes de services spécialisés comme l'aide à domicile aux parents d'une personne mourante, la distribution bihebdomadaire de repas aux personnes handicapées, les visites d'amitié aux personnes seules, travaux domestiques chez les personnes âgées. Ces services fonctionnaient de façon autonome et le sont demeurés tout en bénéficiant des ressources matérielles et des occasions d'échanges d'expériences que peut offrir un lieu de coordination.

Doit-on déduire de ces quelques exemples que le bénévolat est surtout un monde de femmes? Pas d'après les statistiques pourtant, puisque la proportion de la population québécoise masculine (11,6 %) qui fait du bénévolat est supérieure à celle des femmes (9,6 %)[3]. Par contre, les hommes et les femmes n'exercent pas leur action bénévole dans les mêmes domaines. Alors que les hommes sont plus nombreux dans les organismes de financement des oeuvres de bienfaisance et les clubs de loisirs sportifs, les femmes sont plus actives dans les domaines de l'enseignement et de la santé[4].

Ces orientations différentes dans le choix des secteurs d'engagement bénévole peuvent être expliquées en partie par les motivations qui les accompagnent et qui correspondent à des aspirations personnelles ou professionnelles.

Il semble que cette situation ait évolué ces dernières années, les femmes étant de plus en plus nombreuses dans les organismes communautaires au sein desquels elles partagent des postes de direction avec les hommes, sauf au chapitre du secrétariat qu'elles assument encore presque entièrement seules[5]. Mais le domaine du bénévolat d'aide et de services est resté, sans aucun doute, celui des femmes, puisque des soixante-seize centres affiliés à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec neuf seulement sont actuellement dirigés par des hommes[6].

Quant aux personnes retraitées, les données démographiques expliquent en partie que les femmes soient plus nombreuses que les hommes dans presque tous les secteurs d'action bénévole; en effet, en 1985, le rapport de masculinité du groupe d'âge au-dessus de 65 ans était de 68 hommes pour 100 femmes alors qu'au-dessus de 75 ans, il tombe à 56[7]. On peut supposer aussi que parmi les hommes ayant

quitté leur milieu de travail plusieurs soient moins stimulés à poursuivre des activités que l'on peut qualifier de prolongement de leur rôle parental (associations sportives, commissions scolaires) et de leur statut professionnel (clubs de cueillette de fonds)[8].

C'est donc majoritairement dans un milieu de femmes qu'évoluent les bénévoles rencontrés, milieu où les interactions sont brèves pour certaines personnes, plus fréquentes et plus intenses pour d'autres selon les tâches et les responsabilités. À cet égard, ajoutons que cet environnement physique et relationnel étant situé à l'extérieur du foyer, il peut faire office de fonction compensatoire en l'absence du milieu de travail ou des anciennes obligations familiales. Même si un travail bénévole n'offre rien de comparable à l'atelier ou au bureau — régularité des horaires, collègues avec la même formation professionnelle, routine des tâches — il offre la possibilité de sortir de la maison de façon régulière et dans un but précis: accomplir quelque chose.

Et c'est, en effet, pour «faire quelque chose» et non pas parce qu'ils s'ennuient, ayant par ailleurs une vie sociale normale, que la plupart des bénévoles ont choisi ou accepté de faire du bénévolat.

En se référant aux notes biographiques du chapitre deux, on observe que l'on mentionne rarement le besoin de rencontrer des gens conséquemment à un isolement social dû à une absence de rapports interpersonnels réguliers avec des parents ou des amis. On dira:

> Je m'ennuyais beaucoup à ne rien faire, *rien de positif disons* [...].
>
> J'avais des amies, je sors beaucoup, mais les sorties, *on devient saturé* [...].
>
> Je voulais cesser de travailler, mais *je voulais faire quelque chose* [...].
>
> *Je me sentais les mains vides* après avoir quitté mon travail.
>
> Je n'aime pas rester à la maison et faire du ménage, *il me fallait autre chose*.
>
> *J'étais un peu dépourvu* parce que je suis un actif.

On voit donc se manifester chez certaines personnes une sorte d'anomie, à la suite de la disparition des rôles antérieurs, à laquelle on tente d'échapper en cherchant quelque chose à faire, une tâche à accomplir pour normaliser le temps libre.

Anomie qui n'a rien d'exceptionnel puisqu'on en trouve des témoignages non seulement dans toutes les études sur les composantes psychosociales du phénomène de la retraite, mais également dans toute situation marginalisante, ainsi que l'écrivent Berger et Luckmann.

> Alors que l'horreur de la solitude est probablement déjà donnée dans la socialité constitutionnelle de l'homme, elle [se] manifeste elle-même au niveau de la signification dans l'incapacité de l'homme à maintenir une existence signifiante dans l'isolement par rapport aux constructions nomiques de la société[9].

Par contraste avec ce que vivent les bénévoles et pour illustrer de façon éloquente ce spectre de l'anomie qui guette les retraités, les études sur l'isolement et l'angoisse vécus par certaines personnes sont particulièrement troublantes[10].

Le travail bénévole semble donc apporter suffisamment de gratifications pour combler une partie du vide laissé par le retrait du milieu professionnel ou le départ des enfants du toit familial.

Sur le plan psychologique, presque toutes les personnes rencontrées ressentent une satisfaction qu'elles expriment de façon semblable autour d'un même thème:

> On retire beaucoup, beaucoup de satisfaction.
>
> Femme célibataire, 61 ans

> La récompense, c'est la gratitude des gens qu'on aide.
>
> Homme marié, 66 ans

> À faire plaisir aux autres, on dirait qu'on se fait plaisir à nous autres.
>
> Femme mariée, 65 ans

> Je trouve que c'est gratifiant, ce qu'on donne, on reçoit beaucoup plus.
>
> Homme marié, 62 ans

> Ça vous apporte une récompense extraordinaire, un bonheur.
>
> Femme mariée, 67 ans

> Je crois qu'on reçoit beaucoup plus qu'on donne, et plus qu'on peut recevoir en argent.
>
> Femme mariée, 62 ans

Et certaines ajoutent des commentaires sur d'autres avantages personnels qu'elles disent retirer de leurs activités bénévoles.

Je suis en très bonne santé; et je me sens bien mieux quand je suis fatiguée de vraie fatigue, d'avoir fait quelque chose [...]. J'aime ça rendre service et j'aime beaucoup être aimée.

Veuve, 72 ans

L'obligation de sortir beaucoup, beau temps, mauvais temps! Ça oblige à faire des efforts, ça prend des efforts pour être en forme.

Homme marié, 71 ans

J'aime ça être occupée [...]. J'ai pas une trop mauvaise santé, j'ai des malaises. Mais, vous savez, quand on a des bobos, plus on s'écoute, plus les bobos sont gros.

Veuve, 70 ans

Pour un homme, c'est découvrir des choses nouvelles, parce que maintenant on a beaucoup plus de temps à accorder. Quand on était sur le marché du travail, on était accaparé; on a maintenant tout le temps à donner, on n'est pas poussé.

Homme marié, 65 ans

Je suis nouvelle dans la place; j'habite ici depuis quatre ans seulement. En faisant du bénévolat, j'ai rencontré du monde de la place.

Veuve, 65 ans

Le ménage et les travaux de maison, ce n'est pas ma première préoccupation. Alors, ça a été pour moi comme une réadaptation et petit à petit, je me suis intéressée au bénévolat.

Femme mariée, 66 ans

Je visite des personnes qui ont mon âge, même plus jeunes que moi parfois, mais je suis en bonne santé! Faut vouloir vivre, faut pas se dire vieille. Moi, je n'ai pas l'âge de mes années [...] J'aime jouer aux cartes, j'aime lire aussi, mais je n'ai pas beaucoup de temps pour lire. Mon journal qui arrive le matin, parfois je le lis seulement le soir dans mon lit! Et pourtant, je n'ai ni parents, ni enfants!

Une veuve de 80 ans
qui croyait faire une dépression
après la mort de son mari

Une autre forme de gratification souvent mentionnée, c'est le sentiment d'accomplir quelque chose d'utile à la société.

C'est important parce que je contribue à faire quelque chose pour les autres.

Femme célibataire, 70 ans

On est utile à d'autres.

Homme marié, 65 ans

À un moment donné, j'ai réalisé que je rendais service à d'autres [...] je me sentais utile.

Veuve, 70 ans

Il faut pouvoir se sentir utile.

Femme mariée, 65 ans

Le bénévolat, c'est égoïste pour moi, pour me donner une satisfaction personnelle, mais c'est aussi un acte humanitaire.

Homme marié, 62 ans

Si je continue, c'est parce qu'il y a beaucoup de monde d'engagé et cela gratuitement pour être utile à d'autres, dans la joie.

Femme célibataire, 56 ans

C'est pas pour rencontrer des gens car je n'en vois pas beaucoup; c'est parce qu'il y a des gens mal pris.

Homme marié, 62 ans

[...] parce qu'on a un devoir envers la société aussi.

Femme mariée, 64 ans

J'ai un esprit créateur, j'aime peindre, je fais des bijoux, mais cela ne me satisfait pas, j'ai besoin de me sentir utile.

Veuve, 68 ans

Ça semble démodé de dire ce qu'on apporte à la société, mais qu'on le veuille ou non, on est responsable de la société future.

Femme mariée, 64 ans

***

Par ailleurs, on ne semble pas préoccupé par l'opinion que les autres se font du bénévolat ou les réflexions, commentaires et jugements qui peuvent circuler sur le bien-fondé de cet engagement gratuit. Une seule personne a signalé l'attitude négative d'amis:

Ils disent qu'on perd notre temps, qu'on se fatigue pour rien.

On s'attache plutôt à sa perception personnelle et aux valeurs qui caractérisent le bénévolat tel qu'il est expérimenté dans son milieu. Sont évoqués les thèmes de la liberté...

> Il y a des avantages, vous êtes libre [...]. Je déteste la routine; je lance des projets, quand ils marchent, je les laisse aller, je m'attaque à autre chose.
>
> Homme marié, 62 ans

> Et puis c'est agréable, vous faites ce que vous voulez, quand vous voulez!
>
> Femme célibataire, 66 ans

> Le but du bénévolat, c'est de faire travailler les gens dans les choses qu'ils aiment, sans rien imposer.
>
> Homme marié, 62 ans

> Évidemment, on s'engage, mais moi je le fais à mon rythme.
>
> Veuf, 69 ans

> On a la chance de s'impliquer tout en n'acceptant pas des tâches qu'on ne veut pas faire.
>
> Femme mariée, 60 ans

> [...] de la gratuité du geste d'aide.
>
> Homme marié, 66 ans

> Il y a des genres de services (comme les visites d'amitié aux personnes seules) qui demandent à la personne qui les rend de les choisir et non pas d'être obligée de les faire à cause de ses fonctions salariées. La gratuité, c'est un élément très important autant pour la personne qui reçoit que pour la personne qui va donner ce genre d'amitié, d'écoute.
>
> Femme mariée, 60 ans

Plusieurs personnes soulignent la mentalité et l'ambiance particulières qui existent dans l'équipe où elles travaillent.

> J'aime faire du bénévolat parce que la mentalité est différente [...]. Ici, on travaille dans une atmosphère très intéressante; tout le monde est toujours de bonne humeur.
>
> Femme célibataire, 61 ans

> [...] ce n'est pas comme le marché du travail, ce n'est pas la même mentalité du tout.
>
> Femme mariée, 59 ans

[...] on a une équipe formidable; on s'entend bien, on ne se donne pas des ordres, on se consulte, on aime aussi à rire, à faire des blagues. On se respecte, on apprend aussi.

Femme mariée, 67 ans

J'aime beaucoup le contact avec les gens plus jeunes au centre; c'est important, on n'a pas envie d'être cloisonné.

Femme mariée, 60 ans

On est une belle équipe de responsables; on prend les idées de tout le monde, personne «tire la couverte» à soi.

Femme mariée, 72 ans

On est une équipe de cinq; on s'entend bien.

Femme mariée, 65 ans

Ici, on tient compte de notre opinion, de notre avis.

Femme célibataire, 70 ans

C'est l'individu en tant qu'individu qui est sollicité; ce n'est pas comme un métier où il y a cet aspect communautaire et la rémunération.

Homme marié, 66 ans

Presque tous insistent sur les valeurs chrétiennes de charité ou humanitaires de philanthropie.

On appelle ça de la philanthropie, de la charité; comme vous voudrez. C'est tout de même le don de soi pour l'autre!

Homme marié, 66 ans

On pense qu'on leur rend service, mais c'est pas de la charité, c'est des relations humaines, point!

Homme marié, 71 ans

Faire du bénévolat, c'est une réponse au besoin que l'on a de partager notre temps puisqu'on est privilégié [...] C'est simple, cette vie-là, ça n'est pas un mystère, ça ne prend pas un B.A., ça prend de l'humanité.

Femme mariée, 67 ans

Il faut aussi faire quelque chose pour aider son prochain.

Homme marié, 62 ans

C'est un genre de partage.

Femme mariée, 65 ans

Si je peux encore être utile, je le ferai. J'ai eu l'exemple de ma mère.

Veuve, 80 ans

On s'est dit, on est capable de donner beaucoup d'amour s'il y a des enfants qui veulent accepter des grands-parents.

Femme mariée, 61 ans

Se sentir prêt à se dévouer pour les autres. C'était dans ma nature d'aider les autres.

Veuve, 76 ans

[...] parce qu'on a rêvé de paix et de justice sociale et que notre action y contribue.

Femme mariée, 66 ans

***

Si la majorité des personnes rencontrées travaillent dans des centres de bénévolat traditionnels, c'est-à-dire offrant aide et services à des individus ou des groupes en difficulté, certaines occupent également des postes dans l'organisation et l'administration, mais rares sont celles dont les activités sont uniquement d'ordre administratif. La plupart vivent, à travers leurs activités bénévoles, des interactions régulières avec la clientèle desservie par les centres. C'est peut-être à cause de ce contexte interrelationnel d'échange, le don entraînant la gratitude, que l'on ne perçoit pas de différences significatives, dans les commentaires recueillis, entre les hommes et les femmes ou entre les personnes exerçant des activités différentes.

Un autre facteur qui peut expliquer cette convergence des témoignages, c'est la liberté de choix qui a présidé à cette forme d'engagement social. Les bénévoles vont librement offrir leurs services et, s'ils désirent faire quelque chose, s'occuper, fuir l'anomie de leur situation de retraités, ils choisissent tout de même ce type d'activités parce qu'ils le jugent utile à la société et psychologiquement gratifiant. La variable de la personnalité, difficile à appréhender, et l'influence

du milieu familial, évoquée au chapitre précédent, ont pu également jouer un rôle dans la définition du climat psychosocial dans lequel évoluent ces bénévoles.

Quant au niveau de scolarité et au statut socio-économique, ces deux variables ne semblent pas avoir influencé la perception du bénévolat et des valeurs qu'il véhicule. En effet, si le degré de scolarisation peut colorer la façon de s'exprimer et contribuer à enrichir de nuances les propos tenus (ce que j'ai constaté généralement dans les entrevues recueillies), par contre, on retrouve les mêmes idées fondamentales autour des thèmes précités dans les commentaires et les témoignages de l'ensemble des personnes rencontrées quelle que soit leur formation scolaire. D'autre part, sur le plan économique, si la majorité ne semble pas avoir de problèmes majeurs d'argent, il existe tout de même des différences importantes de statut professionnel et de niveau de vie. Pourtant, ici non plus, on ne rencontre pas de discours discordant permettant de distinguer un statut parmi d'autres.

Toutefois, comme les personnes rencontrées viennent de milieux professionnels variés, on ne peut pas les regrouper dans une catégorie sociale particulière. À ce chapitre, si les personnes retraitées ne constituent pas un ensemble homogène dont les caractéristiques seraient reliées à l'âge ou au statut social, un trait commun les rassemble: une grande disponibilité de temps qui a été, pour plusieurs, un élément déterminant dans leur décision de faire du bénévolat.

Notes du chapitre 3

1. D'après les informations recueillies à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec et au bureau des Services bénévoles de Montréal, les personnes retraitées sont plus nombreuses dans ces secteurs d'activités, exception faite évidemment des regroupements de pairs que sont les groupes de pression comme l'AQDR (Association québécoise pour la défense des retraités et préretraités) et les clubs de loisirs comme l'Âge d'or.

2. À Saint-Basile-le-Grand, sur la Rive-Sud de Montréal, c'est également une femme, madame Lise Boisvert, qui fonda le centre de bénévolat en 1981. Un centre animé d'une philosophie «d'entraide, d'échange, de troc» et édifié progressivement au rythme des besoins locaux auxquels on apporte des solutions adaptées au milieu dans un cadre qui se veut le moins bureaucratisé possible (Source: Julie Stanton, «Le bénévolat de l'avenir...», *Châtelaine*, avril 1988).

3. Micheline Payette, François Vaillancourt, *Le portrait des bénévoles québécois*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications, 1983, p. 48. Toutefois, les dernières statistiques canadiennes, résultats de l'enquête menée entre le 1er novembre 1986 et le 31 octobre 1987, donnent un taux de participation plus élevé pour les femmes, à travers le pays, soit 30 % contre 24 % pour les hommes. Doreen Duchesne, *Donner sans compter: les bénévoles au Canada*, *op. cit.*, p. 21.

4. M. Paquette et F. Vaillancourt, *op. cit.*, chap. 5.

5. Voir à ce sujet l'enquête de Francine Senécal et Évelyne Tardy, *Les femmes dans les groupes populaires*, Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes, 1984.

6. Et c'est le même phénomène, semble-t-il, à l'échelle canadienne; les données de la dernière enquête sur le bénévolat nous révèlent que le domaine de la santé est couvert à 77 % par des femmes. Doreen Duchesne, *op. cit.*, p. 40, 41.

7. *Les personnes âgées au Québec*, Statistiques démographiques, Québec, Les Publications du Québec, 1986, p. 30.

8. Quoi qu'il en soit, les enquêtes récentes, bien que partielles, ne correspondent pas aux statistiques officielles, quant au sexe et à l'âge des bénévoles. Comme si les hommes ne faisaient partie que des associations sportives ou des clubs Kiwanis, Richelieu et de Centraide, on ne les retrouve pas (ou en petit nombre) dans les organismes d'aide et de services, alors que les femmes sont de plus en plus présentes dans les organismes communautaires. Voir Jérôme Guay, *L'intervenant professionnel face à l'aide naturelle*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1984; Francine Senécal et Évelyne Tardy, *op. cit.*; Françoise-Romaine Ouellette, *Les groupes de femmes du Québec en 1985: champs d'intervention, structures et moyens d'action*, Québec, Conseil du statut de la femme, octobre 1986; M.-M. T.-Brault, *Du loisir à l'innovation, les associations volontaires de personnes retraitées*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.

9. Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986, p. 140.

10. Antoinette Mayrat, «Vieillesse de femmes seules en région parisienne», *Pénélope*, n° 13 (automne), 1985, p. 87-95; Christine Castelain-Meunier, «Des revendications féministes aux revendications des femmes retraitées», *Pénélope*, *op. cit.*, p. 126-129; Françoise Guénette, «Visites à domicile», *La vie en rose*, n° 9 (janvier), 1983, p. 20-22.

CHAPITRE 4

Modalités d'insertion sociale

Pour résumer les témoignages et les commentaires rapportés dans les chapitres 2 et 3, on peut les regrouper autour de deux pôles: la personne et la collectivité. D'un point de vue personnel, on a évoqué les avantages de «faire quelque chose», le bien-être qu'on en retire, la liberté inhérente au travail gratuit, la mentalité différente de celle d'un milieu de travail. Du point de vue social, ce sont des principes de philanthropie ou de charité et le sentiment d'être utile qui semblent alimenter l'action bénévole de la majorité.

Nous retrouvons là quelques éléments pouvant favoriser l'insertion sociale d'un individu: le bien-être psychologique, l'exercice d'un rôle, un consensus autour de certaines valeurs partagées par les membres d'un groupe ou d'une collectivité.

BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

Le climat psychologique de bien-être dans lequel évoluent les bénévoles nous est révélé par l'ensemble des témoignages concernant

les gratifications d'ordre personnel. Ce sont les commentaires sur le plaisir et le bonheur que procure le travail bénévole en contrepartie de l'absence de rémunération ainsi que les réflexions sur les particularités qui distinguent ce type d'activités des contraintes du milieu de travail, soit la liberté des horaires et une mentalité moins compétitive créant une ambiance plus détendue.

À cette perception positive s'ajoute la satisfaction de «faire quelque chose», donc d'être actif socialement.

Or, dans les études sur le bien-être psychologique[1] des personnes retraitées, on associe souvent ce bien-être à la fréquence des interactions et à la participation à des activités sociales. À ce sujet toutefois, les conclusions ne sont pas unanimes, à cause des variables intermédiaires que sont l'état de santé, le statut socio-économique, l'état civil (sans compter les facteurs de personnalité qui ne sont presque jamais pris en compte), toutes variables qui interviennent dans les tests de corrélations et peuvent entraîner des distorsions dans les résultats.

Ainsi, dans une enquête sur «activités et satisfaction de la vie», les auteurs ne sont pas parvenus à établir de corrélations significatives entre les variables étudiées (sauf entre les relations informelles d'amitié et satisfaction de la vie); ils concluent que la méthode quantitative n'est peut-être pas la meilleure pour rendre compte de ces phénomènes surtout auprès d'un groupe d'âge aussi hétérogène[2].

Par contre, deux autres études réalisées auprès de femmes, arrivent à des conclusions différentes. Les auteurs ont trouvé des liens entre la participation à des organisations formelles et le bien-être psychologique ainsi qu'entre les activités sociales (sauf dans le cas des activités passives comme la radio et la télévision) et le bonheur[3].

Dans les études plus récentes, certains chercheurs s'inquiètent des limites imposées par l'utilisation des échelles de mesure pas assez précises, ou des modèles quantitatifs pas assez raffinés. Conner et ses collègues concluent: «We suggest that the quality rather than the quantity of social interactions is crucial to understand adaptations to old age[4].»

Dans le même esprit, Mancini commente les conclusions de son étude en soulignant que ce n'est pas la quantité d'interactions que les personnes retraitées entretiennent avec les autres qui contribuent à maintenir un bon moral, mais leur qualité, et plus spécialement, lorsque ces interactions procurent le «sentiment d'être utile[5]».

Des études québécoises qui ne portent pas nécessairement sur ce thème des rapports entre activités et bien-être psychologique nous révèlent quand même des corrélations positives entre ces deux variables.

Ainsi, dans l'enquête de Chantal Ruel-Dion, même si dans l'ensemble, les personnes interrogées ne viennent pas chercher dans l'activité bénévole «la bouée de sauvetage» qui comblera leur solitude (ce sont des personnes relativement autonomes), «un grand sentiment de valorisation prédomine» et 94 % d'entre elles évaluent leur tâche comme étant importante[6].

Dans l'enquête de Jérôme Guay, 62 % des 375 répondants ont donné, en tête de liste, les raisons suivantes de leur engagement bénévole: «Parce que je sens que ce que je fais est très important; que j'apporte une contribution très utile et qu'on a vraiment besoin de moi.» En troisième place, 55 % ont répondu: «Parce que je me sens mieux face à moi-même, plus complet, plus valable.» Ce sont, me semble-t-il, des expressions non équivoques d'une estime de soi satisfaisante. Étant donné que 69 % des répondants de cette étude sont «inactifs» (en matière de travail rémunéré), ce facteur apporte un élément de parenté avec la situation des personnes retraitées[7].

Dans l'étude de Marcelle Laforest et Belhassen Redjeb, 78,8 % des répondants ne travaillent pas et près de la moitié (47,2 %) ont plus de 60 ans alors que près du quart (24,6 %) ont de 51 à 60 ans; ces données rapprochent cet échantillon de la classe d'âge des personnes retraitées.

Au chapitre des motivations, sur 17 thèmes suggérés, les 2 réponses qui reviennent le plus souvent sont «motifs récréatifs» (comme un hobby) et «un sens communautaire ou civique». On peut interpréter les motivations retenues comme un désir de s'occuper mais en faisant quelque chose d'utile. À noter également que les deux tiers de ces personnes sont engagées dans le bénévolat depuis plus de cinq

ans, ce qui indique un haut degré de persévérance, donc de satisfaction retirée de cette occupation[8].

Dans ces dernières études, c'est donc par un raisonnement inductif que l'on rejoint certains postulats sur les corrélations entre activités ou participation sociale et degré de satisfaction de la vie ou bien-être psychologique chez les personnes retraitées.

Finalement, l'ensemble de ces études renforce certaines intuitions ou convictions que nous avions, mais en les pondérant à cause des limites inhérentes aux méthodes utilisées.

Être satisfait de la vie, avoir un bon moral, se dire heureux, se sentir bien dans sa peau, ce sont là des modes divers d'exprimer le bien-être psychologique d'une personne. Or, ces indices sémantiques corrélés à des comportements donnés nous apprennent qu'il n'y a pas de recettes sûres, ni de couples de variables parfaits, mais qu'un certain nombre d'interactions, la participation à des activités sociales ou associations peuvent constituer des facteurs positifs pour le bien-être psychologique des personnes retraitées. Mais il faut surtout retenir de ces études qu'il n'existe pas d'équation parfaite, et que souvent ce n'est pas la quantité mais la qualité des interactions ou des activités entreprises qui rapportent le plus de satisfaction. Puisqu'elles apprécient et valorisent leur activité bénévole, on peut donc présumer des témoignages des personnes retraitées que c'est la qualité particulière de ce type d'activité sociale qui leur procure ce degré de satisfaction et contribue à leur bien-être psychologique.

EXERCICE D'UN RÔLE

La majorité des témoignages recueillis nous indique que le bien-être psychologique éprouvé semble relié davantage à la satisfaction procurée par une activité qu'à l'occasion offerte d'un champ élargi d'interaction.

En effet, parmi les gratifications et avantages mentionnés, quelques personnes signalent les rencontres avec d'autres bénévoles

et d'éventuelles nouvelles connaissances, mais dans l'ensemble cet aspect interactionnel est rarement retenu. De même, on a vu au chapitre précédent que les motivations ou circonstances reliées à la décision de faire du bénévolat ne relèvent pas généralement d'un besoin de contacts interpersonnels. La plupart des personnes rencontrées n'accusant pas de lacune à cet égard, on ne peut préjuger des conséquences psychologiques du travail bénévole dans le domaine interactionnel.

La satisfaction observée est plutôt reliée à l'activité et plus spécifiquement à ce type particulier d'activité qu'est le travail bénévole qui suscite, entre autres, le «sentiment d'être utile». En effet, le choix d'une activité bénévole n'a pas la même signification sociale que la participation à une association de loisirs ou l'adhésion à un club sportif. Il implique l'accomplissement de tâches qui, à la limite, peuvent conduire à l'appropriation d'un rôle.

Ces activités sporadiques remplissent la fonction d'un rôle puisqu'elles ont une utilité sociale ressentie par les bénévoles et reconnue par leur entourage. En effet, accompagnée ou non d'une sanction officielle, une certaine reconnaissance par les tiers est nécessaire pour confirmer un individu dans le ou les rôles qu'il remplit ou qu'il s'approprie. Il faut distinguer, en effet, entre les rôles attachés à un statut et qui sont dévolus automatiquement à la personne qui en est investie (parent, contremaître d'usine), et les rôles qu'une personne s'approprie de son propre chef (directeur d'une équipe sportive, fondatrice d'un club de bridge ou de scrabble).

Dans les deux cas, toute personne a besoin de l'approbation de son entourage pour être confirmée dans le bien-fondé de ses choix en matière d'attitudes et de comportements, et maintenir ainsi intacte l'image de soi et de son identité. Je fais référence ici aux postulats de la théorie interactionniste du développement du soi telle qu'élaborée par G.H. Mead.

> Le soi se constitue progressivement: il n'existe pas à la naissance, mais apparaît dans l'expérience et l'activité sociales. Il se développe chez un individu donné comme résultat des relations que ce dernier soutient avec la totalité des processus sociaux et avec les individus qui y sont engagés[9].

Une fois cette phase du développement acquise dans la socialisation, l'individu demeure toute sa vie tributaire des autres dans l'affirmation et la perception de son identité, cette facette sociale de la personnalité, car comme le soulignent Berger et Luckmann: «L'identité est formée par des processus sociaux. Une fois cristallisée, elle est conservée, modifiée ou même reformée par des relations sociales[10].»

Il n'est pas indispensable, cependant, que cette approbation vienne de toute la collectivité, il importe surtout qu'elle soit exprimée par les personnes dont l'opinion compte le plus pour chacun dans le cours de la vie: «les autres significatifs[11]». La présence de ces personnes est indispensable en tant qu'intermédiaires entre l'individu et la «réalité de la vie quotidienne» et comme témoins de son appartenance sociale.

> Pour maintenir le sentiment d'être en fait ce qu'il pense qu'il est, l'individu exige non seulement la confirmation implicite de cette identité que même les contacts passagers de la vie entretiendront mais aussi la confirmation explicite et émotionnellement chargée que les autres significatifs lui fournissent[12].

En d'autres termes, c'est cette expérience que confiait à Léa Marcou une bénévole sexagénaire: «Je me suis sentie utile et nécessaire, et c'était là le plus important [...] Car, au fond, on ne vit qu'en fonction de ce que les autres attendent de vous[13].»

Dans la même perspective interactionniste, on peut aussi parler en termes de paradigmes «normatif» et «interprétatif», comme le fait Wilson[14]. Le paradigme interprétatif est vu comme un processus au cours duquel le sens et la portée des événements évoluent au rythme des interactions entre les personnes ajoutant ainsi une note d'improvisation à la vie sociale. Au caractère normatif des rôles imposés et institutionnalisés est ajouté cet aspect interprétatif qui peut rendre compte de l'émergence des rôles que l'on endosse avec l'approbation de son entourage.

D'autres auteurs font référence au «support moral de rôle[15]» en retenant ce concept en tant qu'élément révélateur de la reconnaissance par l'entourage du rôle revendiqué par un individu. Ce faisant, le facteur intégrateur du rôle ainsi reconnu s'en trouve renforcé.

C'est en se basant sur des postulats semblables que Barbara Payne a développé son modèle de «restructuration de rôle social» par l'intermédiaire de l'activité bénévole. Son étude longitudinale dans un centre de bénévolat dirigé par des personnes retraitées et au service de bénéficiaires retraités illustre l'importance de la valorisation des compétences individuelles pour maintenir intacte ou redéfinir l'identité sociale d'une personne et préserver son estime de soi.[16]

Ce sont ces processus d'appropriation de rôle reconnu et valorisé par un milieu de vie ou de travail qui semblent se dérouler dans les groupes bénévoles. Car, de façon générale (et même, pourrais-je dire, presque unanimement), on se soucie peu de l'opinion publique, on ne s'interroge pas à savoir si le bénévolat jouit d'un statut valorisé. Ce qui me porte à croire que le «sentiment d'être utile» joint à l'appréciation et à l'estime du personnel des organismes où l'on travaille et de son entourage immédiat (ces «autres significatifs») suffisent pour justifier la validité de cette appropriation de rôle.

VALEURS PARTAGÉES

D'inspiration chrétienne ou philanthropique, les valeurs attachées à l'action bénévole prennent diverses dénominations: être utile aux autres, partager; solidarité, dévouement, don de soi. Ce sont les principaux termes qui reviennent dans les témoignages recueillis.

On retrouve également certaines de ces valeurs privilégiées par d'autres groupes de personnes engagées dans des activités analogues d'aide et de services. Les trois enquêtes québécoises citées précédemment ont été réalisées dans des centres de bénévolat semblables à ceux fréquentés par la plupart des personnes retraitées rencontrées au cours de cette étude. Toutefois, l'unanimité n'est pas aussi évidente qu'au chapitre des satisfactions retirées de l'activité bénévole.

Ainsi, bien que les bénévoles de l'enquête de Laforest et Redjeb soient tous chrétiens et qu'une faible minorité seulement ne soit pas pratiquante, les facteurs religieux n'interviennent que 16 fois dans les motivations à l'engagement bénévole, alors que «altruisme et phi-

lanthropie» sont mentionnés 37 fois et se retrouvent au troisième rang[17].

Jérôme Guay pour sa part a observé que «le sentiment de devoir, l'esprit de charité» sont évoqués surtout par des bénévoles plus âgés (69 %) et que les étudiants rejettent ces étiquettes[18].

Il en va tout autrement chez les 68 personnes rencontrées par Chantal Ruel-Dion qu'elle nous décrit en ces termes: «Le profil des bénévoles tend à laisser croire qu'elles ont beaucoup à offrir et viennent au Centre davantage pour donner que pour socialiser ou sortir de l'isolement. Elles ont un besoin de se sentir utile [...]». De cette forme d'engagement se dégage une «idéologie d'assistance et d'amélioration sociale issue d'acteurs plus préoccupés de valeurs humaines que politiques[19]».

Par ailleurs, selon d'autres chercheurs, il semble que ces valeurs soient aussi reconnues dans d'autres champs d'activité qui comportent du travail bénévole et au sein de groupes plus jeunes.

Ainsi, dans une enquête auprès d'une soixantaine d'organismes communautaires, Jacques Godbout a constaté l'importance accordée à certaines valeurs que l'on pourrait croire attachées surtout à l'action bénévole d'aide et de services. Il écrit:

> Enfin il importe d'insister sur le fait que les personnes impliquées dans les organismes communautaires affirment être *motivées par des valeurs*: l'amour, le service, le don, le dévouement, le bénévolat prennent leur source ici [...]. Ces valeurs peuvent être religieuses mais pas nécessairement. Une certaine spiritualité diffuse caractérise beaucoup de groupes[20].

Parlant des groupes d'entraide, Jean-Marie Romeder évoque le sentiment de fraternité:

> Un commun dénominateur qui se dégage de l'expérience des groupes d'entraide est la fraternité qui se développe entre les membres du groupe. Cette fraternité correspond au lien existant entre les hommes considérés comme membres de la famille humaine, et au sentiment profond de ce lien. Au niveau individuel, la fraternité constitue un des besoins humains de base, rejoignant la notion de besoin d'appartenance (fait d'appartenir à une collectivité: race, pays, classe, parti, etc.), ou encore la notion d'un besoin d'affiliation. Au niveau

> collectif, la fraternité apparaît comme une condition fondamentale pour une vie sociale harmonieuse [...][21].

Chez les jeunes femmes bénévoles qu'elle a rencontrées, Andrée Demers a trouvé parmi leurs motivations, «un besoin d'avoir une utilité sur le plan social[22]».

Lorsqu'il parle des hommes et des femmes dans la force de l'âge, travaillant à temps plein et malgré tout consacrant des heures de loisirs à l'action bénévole, Hervé Fisher croit qu'ils sont...

> [...] à la recherche de nouvelles valeurs, de nouveaux modèles où l'on puisse retrouver ce que la société actuelle offre rarement, un espace pour l'initiative individuelle, un engagement, une solidarité sociale[23].

Les thèmes de solidarité, de fraternité mettent l'accent sur les rapports humains interpersonnels et rappellent cette comparaison de Louis Dumont entre les sociétés traditionnelles et la nôtre.

> Dans la plupart des sociétés, et en premier lieu dans les civilisations supérieures ou, comme je dirai le plus souvent, les sociétés traditionnelles, les relations entre hommes sont plus importantes, plus hautement valorisées que les relations entre hommes et choses. Cette primauté est renversée dans le type moderne de société, où les relations entre hommes sont au contraire subordonnées aux relations entre les hommes et les choses[24].

À L'ÉTRANGER

D'autres études, en Europe et aux États-Unis, mentionnent fréquemment l'élément intégrateur du travail bénévole, facteur d'insertion sociale pour les personnes retraitées.

Mettant en parallèle le Mouvement des femmes et le Mouvement des retraités, Christine Castelain-Meunier y décèle des «revendications en termes d'identité, de reconnaissance comme sujet social à part entière [...]». Elle cite, entre autres, le cas de Camille, ancien professeur qui est allée chercher dans le mouvement d'Amnistie internationale «un rôle, un sentiment d'utilité sociale, une passion tournée vers la défense des droits de l'homme». Dans une autre étude, elle a

observé que le sentiment d'utilité sociale est prédominant dans le processus d'insertion sociale relié au bénévolat[25].

C'est encore le thème de l'insertion sociale qui revient en première place sous la plume de Dan Ferrand Bechmann lorsqu'elle mentionne l'éventail des motivations possibles des bénévoles retraités «négociant leur savoir-faire et leur temps libre contre une insertion sociale et des responsabilités». Faisant allusion à l'absence de valorisation sociale dont souffrent les personnes âgées, elle ajoute qu'elles reçoivent une certaine compensation par l'appréciation exprimée dans le milieu du bénévolat. «Fortement engagées dans une action bénévole, elles obtiennent une reconnaissance de leur *cycle relationnel immédiat et informel*[26].» Ailleurs, elle mentionne «le salaire de l'éloge[27]». On retrouve ici une situation analogue à celle évoquée plus haut au sujet de l'exercice d'un rôle qui est reconnu et approuvé surtout par l'entourage des bénévoles.

Pour sa part, Léa Marcou, mentionnant les retraites anticipées ou précoces de plus en plus fréquentes, note que pour les jeunes retraités «le bénévolat pourrait être [...] un excellent moyen de se sentir et d'être encore utile, de participer à la vie sociale, de ne pas devenir à leur tour des «exclus». À l'appui de ses réflexions, elle cite des témoignages de bénévoles:

> [...] ou est membre actif et utile de la société, et non seulement un ayant-droit [...] ne pas se retrouver seul, avoir encore une occupation, se prouver qu'on est encore capable de faire quelque chose, maintenir un contact avec d'autres générations[28].

Aux Pays-Bas, on a observé un changement significatif du nombre de personnes retraitées qui, plutôt que d'être des bénéficiaires, font partie du groupe des bénévoles. On interprète cette évolution comme une manifestation d'un besoin de ces personnes à la «recherche d'activités extérieures socialement utiles et gratifiantes[29]».

Aux États-Unis, certaines études mentionnent les réticences des milieux du bénévolat à accepter la participation des personnes âgées et l'étonnement subséquent aux résultats satisfaisants obtenus. Par la suite, d'importants réseaux de services bénévoles de retraités ont été mis sur pied: R.S.V.P. (Retired Senior Volunteer Program) qui regroupe 745 projets à travers le pays; Foster Grandparent Program:

250 projets; Senior Companion Program: 90 projets. Ceux-ci ne sont que des exemples parmi plusieurs autres organismes[30]. Des études sur les changements que le bénévolat a suscités dans la vie des personnes retraitées, il ressort en général une valorisation de soi, la satisfaction d'accomplir une tâche utile, une occasion de rompre l'isolement et de favoriser des interactions sociales. Par exemple, à New York, au milieu des années soixante, on mit sur pied un service bénévole composé de personnes retraitées S.E.R.V.E. (Serve and Enrich Retirement by Volunteer Experience) en supposant que le rôle de bénévole apporterait des satisfactions analogues à celles que pouvaient procurer le travail et l'éducation des enfants. Cette expérience fut concluante, les personnes retraitées déclarant qu'elle répondait à «leur besoin de contacts sociaux et leur désir de remplir un rôle utile[31]».

Une expérience semblable est relatée par Anna Babic qui a recueilli des commentaires reflétant chez les bénévoles des sentiments de confiance en soi et de satisfaction face à leurs possibilités de réalisation[32].

Des résultats analogues ressortent d'une évaluation des trois organismes subventionnés par l'État (R.S.V.P., F.G.P., S.C.P.) dans laquelle sont rapportés, en tête de liste, les deux principaux bénéfices perçus par les bénévoles: sentiments d'utilité et d'importance et une plus grande satisfaction de la vie[33].

***

Compte tenu du caractère plus ou moins marginal de l'activité bénévole dans une société où c'est l'emploi rémunéré qui contribue essentiellement à la définition du statut, l'insertion sociale qui se greffe à cette pratique de la gratuité ne peut être que mitigée. Elle n'en est pas moins appréciable.

Cette insertion s'accomplit dans un contexte normatif très souple et est axée principalement sur les interactions au sein de groupes restreints.

Le bien-être psychologique relié au bénévolat vient de la satisfaction de l'accomplissement d'une tâche que l'on croit utile, cette perception étant confirmée par la gratitude des bénéficiaires et l'appréciation exprimée par les responsables des organismes où l'on travaille.

Si l'activité bénévole peut être apparentée à un rôle, c'est grâce à l'approbation et au soutien moral de l'entourage immédiat, ces «autres significatifs» dont le jugement demeure primordial pour maintenir intacte l'identité sociale.

Enfin, qu'il soit question de charité ou de sentiment humanitaire, un consensus se dégage des valeurs auxquelles adhèrent les bénévoles retraités qui les rend solidaires d'une certaine philosophie du partage.

À défaut de reconnaissance sociale officielle, on peut imaginer le monde du bénévolat comme un microcosme qui, pour certains, prend la forme d'un lieu physique alors que pour d'autres il devient un milieu, sinon d'appartenance, du moins de connivence. S'il ne remplace pas l'exercice d'un métier ou la responsabilité d'une maisonnée, il permet de sortir de chez soi pour prolonger, en raccourci, une habitude de travail à l'extérieur ou, pour certaines femmes, de quitter quelques heures un cadre qui s'est vidé ou un appartement à l'exiguïté duquel on n'est pas habitué.

Par ailleurs, on a vu que ce ne sont pas l'isolement ou la solitude qui ont amené la majorité des personnes rencontrées au bénévolat mais le désir de faire quelque chose d'utile. Dans ce cas, il me semble que l'on peut en déduire que pour ces personnes retraitées le bénévolat n'est pas un palliatif à l'oisiveté mais plutôt un essai ou une tentative de participation sociale en vue d'amoindrir les effets démoralisants de l'anomie.

Notes du chapitre 4

1. Sous l'appellation «bien-être psychologique», je regroupe les diverses études ayant pour thèmes: l'estime de soi, la satisfaction de la vie ou un «bon moral».

2. B.M. Lemon, V.L. Bengston et J.A. Peterson, «An Exploration of the Activity Theory of Aging: Activity Types and Life Satisfaction Among In-movers to a Retirement Community», *Journal of Gerontology*, vol. 27, 1972, p. 511-523.

   Bull et Aucoin partagent également le même avis, leur étude révélant que le degré de satisfaction de la vie chez les personnes retraitées dépend plus de leur état de santé et de leur statut socio-économique que de leur participation à des associations.

   C.N. Bull et J.B. Aucoin, «Voluntary Association Participation and Life Satisfaction: a Replicate Note», *Journal of Gerontology*, vol. 30, n° 1, 1975, p. 73-76.

3. C.T. Pihlblad et D.L. Adams, «Widowhood, Social Participation and Life Satisfaction», *Aging and Human Development*, 3, 1972, p. 323-330; M.J. Graney, «Happiness and Social Participation in Aging», *Journal of Gerontology*, vol. 30, n° 6, 1975, p. 701-706.

   Les études de Cutler et Peppers vont dans le même sens. S.J. Cutler, «Membership in Different Types of Voluntary Associations and Psychological Well-Being», *The Gerontologist*, 16 (août), 1976, p. 335-339; L. Peppers, «Patterns of Leisure and Adjustment to Retirement», *The Gerontologist*, 16 (août), 1976, p. 441-446.

4. K.A. Conner, E.A. Powers et G.L. Bultena, «Social Interaction and Life Satisfaction: An Empirical Assessment of Late-life Patterns», *Journal of Gerontology*, vol. 34, 1979, p. 116-121; J. Liang, L. Dvorkin, E. Kahana et F. Mazian, «Social Integration and Morale: A Re-examination», *Journal of Gerontology*, vol. 35, n° 5, 1980, p. 746-757.

5. J. Mancini, «Friend Interaction, Competence and Morale in Old Age», *Research on Aging*, vol. 2 (déc.), 1980, p. 416.

6. Chantal Ruel-Dion, *op. cit.*, p. 80, 84, 85.
7. Jérôme Guay, *op. cit.*, p. 152.
8. Marcelle Laforest et Belhassen Redjeb, *L'intervention sociale non salariée*, étude exploratoire de dix pratiques d'assistance bénévole auprès des personnes âgées dans la région de Québec, Université Laval, École de Service social, 1989, p. 106, 168.
9. G.H. Mead, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1962 [1934], p. 115.
10. Berger et Luckmann, *op. cit.*, p. 235.
11. «Significant others»: la paternité de ce terme revient à H.S. Sullivan qui l'a utilisé la première fois dans *Conceptions of Modern Psychiatry* en 1947 (cité par T. Shibutani, «Reference Groups as Perspectives» dans J.G. Manis et B.N. Meltzer, *Symbolic Interaction*, A Reader in Social Psychology, Boston, Allyn and Bacon, 1969). Dans le même volume, S. Stryker en donne la définition dans son article «Symbolic Interaction as an Approach to Family Research», p. 377. «This concept represents the recognition that in a fragmented and differentiated world, not all the persons with whom one interacts have identical on even compatible perspectives; and that, therefore, in order for action to proceed, the individual must give greater weight on priority to the perspectives of certain others.»
12. Berger et Luckmann, *op. cit.*, p. 205.
13. Léa Marcou, *S'occuper des autres: comment et pourquoi être bénévole*, Paris, Fayard, 1976, p. 181.
14. C'est T.P. Wilson qui fait cette distinction dans «Normative and Interpretative Paradigms in Sociology» dans J.D. Douglas (éd.), *Understanding Everyday Life*, Chicago, Aldine, 1970 (cité par V.W. Marshall, *Later Life, The Social Psychology of Aging*, Beverly Hills, Sage, 1986), p. 17, 18.
15. «Role support: the expressed support accorded to an individual by his audience for his claims concerning his role identity.» G.J. McCall et J.L. Simmons, *Identities and Interactions*, New York, Free Press, 1966, cité par Lemon *et al.*, *op. cit.*, p. 513.
16. Barbara Payne, «The Older Volunteer: Social Role Continuity and Development», *The Gerontologist*, vol. 17, n° 4, 1977, p. 335-361.
17. Marcelle Laforest et Belhassen Redjeb, *op. cit.*, p. 105, 107, 162, 164.

    Cette étude a été réalisée auprès de 199 bénévoles, mais le nombre de répondants varie selon les questions. Sur la question des motivations, les auteures n'indiquent pas le nombre de personnes qui y ont répondu.
18. Jérôme Guay, *op. cit.*, p. 150, 151.
19. Chantal Ruel-Dion, *op. cit.*, p. 73, 77.

20. Jacques T. Godbout, «Le communautaire et l'appareil», *Entraide et associations*, *op. cit.*, p. 239-259.

21. Jean-Marie Romeder, *Les groupes d'entraide au Canada*, Ottawa, ministère de la Santé et du Bien-être, 1984, p. 12-13.

22. Andrée Demers, «Le bénévolat des femmes... et si on parlait des acquis?», Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes, 1988, p. 10.

23. Hervé Fischer, *Recherche sur l'action bénévole*, Montréal, Fédération des Centres d'action bénévole du Québec, cité dans *La Presse*, 13 avril 1985.

24. Louis Dumont, *Homo aequalis*, Paris, Gallimard, 1977, p. 13.

25. Christine Castelain-Meunier, *op. cit.*, p. 126-127; «Participation associative et retraite», *Gérontologie et Société*, cahier n° 26 (octobre), 1983, p. 50-56.

26. Dan Ferrand-Bechmann, «Le bénévolat des personnes âgées ou l'angoisse du roi Salomon», *Gérontologie et Société*, n° 26 (octobre), 1983, p. 57-63.

27. Dan Ferrand-Bechmann, *Le bénévolat face à l'État-providence*, Centre d'études sociologiques de Grenoble, document dactylographié, 1982, p. 120.

28. Léa Marcou, *op. cit.*, p. 151, 185-186.

29. Dick Baalbergen, «Les personnes âgées et le volontariat», *Gérontologie et Société*, n° 26, 1983, p. 144-151.

30. Helen K. Kerschner et Frances F. Butler, «Productive Aging and Senior Volunteerism: Is the U.S. Experience Relevant?», *Aging International*, vol. XV, n° 2 (déc.), 1988, p. 15-19.

31. Janet S. Sainer, «The Community Cares: Older Volunteers», *Social Policy*, nov./déc. 1976, p. 73-75.

    Elle écrit: «And perhaps the most heartwarming result of all is that many old people are beginning to see themselves in a new light as vital, contributing members of society who are needed, useful, and appreciated by others.»

32. Anna L. Babic, «The Older Volunteer: Expectations and Satisfactions», *The Gerontologist*, vol. 12, n° 1, 1972, p. 87-90.

33. Elinor Bowles, «Older Persons as Providers of Services: Three Federal Programs», *Social Policy*, nov./déc. 1976, p. 81-88. Un récent sondage Gallup pour «Independent Sector», un organisme qui chapeaute la majorité des groupes de bienfaisance aux États-Unis, révèle également que la principale motivation des bénévoles est de faire quelque chose d'utile (56 %), *Newsweek*, 10 juillet 1989.

CHAPITRE 5

Les personnes retraitées et l'avenir du bénévolat

Deux facteurs importants, tous deux reliés au temps, permettent d'associer les personnes retraitées à l'avenir du bénévolat: l'âge, temps biologique et temps social, et le loisir, temps libéré et temps gratuit.

Difficile à saisir en son essence, lorsqu'il est question d'âge et de vieillissement, le temps prend plusieurs visages et devient polymorphe; chacune de ses divisions, de la minute à l'année et à la décennie, est chargée du moment qui la précède et déjà lourde de celui qui la suit.

Le temps est-il alors changement? Le romancier et le philosophe semblent d'accord.

> Qu'est-ce que le temps? Un mystère! Sans réalité propre, il est tout-puissant. Il est une condition du monde phénoménal, un mouvement mêlé et lié à l'existence des corps dans l'espace et à leur mouvement [...] Le temps est actif, il produit. Que produit-il? Le changement[1].

> C'est donc peu de dire que le temps est dimension, forme ou milieu, peu de dire qu'il véhicule et charrie, comme un torrent les mutations [...][2].

C'est parce qu'il est changement que le temps recouvre plusieurs dimensions sociales et que l'on peut en donner plusieurs définitions; biologique: étendue du temps vécu par les êtres vivants de la naissance à la mort; culturelle: emploi (découpage des fonctions sociales) et échelle (classification des âges) du temps; historique: événements qui ponctuent le déroulement du temps au cours d'une période: temps de guerre, temps de crise économique, temps de transformation culturelle.

Le parcours de la vie, de l'enfance à la vieillesse, est marqué par chacune de ces dimensions. En effet, le passage du temps qui accumule les années et découpe les générations draine simultanément les événements de l'histoire et les expériences du quotidien.

NOUVELLE COHORTE, NOUVEAU TROISIÈME ÂGE?

C'est dire qu'un individu peut difficilement parcourir son cycle de vie sans être influencé par la conjoncture historique particulière à son époque (guerre, insurrection, sinistres, progrès technologique, changement socioculturel, fluctuations économiques, etc.); par ailleurs, son milieu de vie, avec les interactions qu'il comporte dans la famille et au travail, contribue également à modeler sa personnalité et sa perception de la vie. Ainsi, alors que chaque être humain développe une personnalité unique, il en partage toutefois certains traits avec les autres individus de sa cohorte[3], en même temps que les échanges quotidiens avec les autres générations lui permettent de participer au changement social[4].

Cependant, ces phénomènes intra et intergénérationnels ne se déroulent pas comme des équations; chaque personne est plus ou moins perméable à son milieu ambiant et au contexte sociohistorique de sa génération. Il n'est pas facile d'évaluer exactement de quelle façon agissent ces influences de la société sur l'individu et de l'individu

sur la société par l'intermédiaire de sa cohorte, donc de mesurer l'impact qu'une cohorte peut avoir sur le changement social.

On peut cependant observer qu'avoir 65 ans ne constitue pas seulement un phénomène biologique — âge chronologique —, ou une position sociale — retrait du marché du travail —, mais que ce moment du cycle de vie des personnes de cet âge est inscrit dans un espace temporel et culturel unique par rapport aux cohortes qui les ont précédées ou qui les suivront.

Et ceci parce que la définition de la vieillesse est floue et fluctuante puisque son seuil s'est déplacé au rythme des décennies et des cultures. Au Moyen Âge, on était ou jeune ou vieux: jeune jusqu'à 50 ans, vieux à compter de 50 ans[5]. Au cours des siècles, quel que soit le traitement fait aux vieillards, oscillant entre la vénération, le mépris ou la compassion, l'attitude face à la vieillesse ne varie guère; on la voit en général comme le déclin, la décrépitude, la flétrissure, la tristesse, la maladie, l'image de la mort. Si l'on prend l'exemple du XVI[e] siècle, on constate d'une part la diffusion d'une image entièrement négative de la vieillesse alors que, par ailleurs, les vieillards jouissent d'un grand pouvoir dans les sphères de la politique, des arts, de la religion. Ainsi, les postes importants sont confiés à des personnes dans la cinquantaine qui assument leurs responsabilités jusqu'à leur mort ou prennent leur retraite quelques années après. Georges Minois cite les exemples de l'Angleterre, de la France et de Venise, dans un contexte où, tout en manifestant du «mépris pour la vieillesse», on éprouve de l'«admiration pour les vieillards». Il écrit:

> Ce n'est pas un des moindres paradoxes du XVI[e] siècle que la contradiction flagrante entre son discours sur la vieillesse et le rôle effectif joué par les vieillards dans la société, l'économie, la politique et l'art[6].

Les vieillards n'ont pas toujours exercé ce type de pouvoir. Par contre, au cours des siècles, le discours sur la vieillesse a majoritairement été teinté d'amertume et de désillusion accompagné des multiples tentatives, depuis l'aube de l'humanité, pour déjouer le vieillissement et prolonger la vie. Comme le dit Minois: «La fontaine de jouvence n'a-t-elle pas toujours été le plus fol espoir de l'homme occidental?»

Nous n'avons pas encore réussi à prolonger beaucoup la vie: les premiers siècles ont eu des vieillards qui ont vécu jusqu'à 80, 90 et même exceptionnellement comme c'est le cas encore aujourd'hui jusqu'à 100 ans, mais ils étaient peu nombreux. L'être humain ne semble pas encore prêt à vivre au-delà de 100 ans; par contre on a réalisé quelques progrès en retardant les effets du vieillissement. En effet, ce qui a changé depuis quelques décennies, ce n'est pas que l'espérance de vie soit beaucoup plus longue, mais un nombre de plus en plus grand de personnes en atteignent les limites[7].

Les statistiques démographiques prévoient qu'au tournant du siècle la répartition mondiale moyenne de la population âgée de plus de 60 ans se situera autour de 25 %, alors qu'elle était en 1985 aux environs de 15 %[8].

Toutefois, ces données n'ont pas que des accents alarmistes. Car, s'il y a quelques décennies, prendre sa retraite impliquait une période de repos de quelques années avant de mourir, aujourd'hui, cela signifie envisager éventuellement une vingtaine d'années à vivre dont une quinzaine en bonne santé ou du moins sans problèmes majeurs. Maintenant, plusieurs démographes ont déplacé le seuil de la vieillesse qui n'est plus calculé à partir de l'âge arbitraire de la retraite à 60 ou 65 ans, mais en fonction des dix années qui restent à vivre en moyenne pour les individus de l'un et l'autre sexe. Ainsi, au Canada, en 1980 comme en l'an 2000, un homme âgé de 71 ans a en moyenne encore dix autres années à vivre alors qu'une femme atteint ce seuil à l'âge de 74 ans[9].

C'est pourquoi, une retraite à 60 ans signifie en moyenne une période d'inactivité qui peut facilement se prolonger pendant vingt-cinq années, dont les quinze premières se dérouleront, pour une certaine proportion de personnes sans problèmes majeurs de santé.

À cet égard, les statistiques sur l'état de santé et les incapacités physiques ou limitations d'activités sont encore actuellement trop générales pour rendre compte de la situation réelle des personnes au-dessus de 65 ans. En effet, lorsqu'on examine les catégories d'âge, la classification actuelle de ces données ne permet pas d'apprécier les écarts pour les groupes de 75 ou 80 ans et plus; or, il est fort probable que lorsqu'il est question d'incapacité physique sérieuse menaçant

l'autonomie des personnes désignées, la proportion indiquée pour le groupe au-dessus de 65 ans s'applique majoritairement aux personnes âgées de plus de 75 ans[10].

D'autre part, on doit tenir compte aussi de l'éventail des limitations d'activités ainsi que du degré d'incapacité qui affecte une personne. Une grande variabilité peut se manifester à ce sujet, l'incapacité pouvant affecter la mobilité, l'agilité, la vision, l'audition, la parole, etc., et laisser une marge plus ou moins étendue d'autonomie[11].

Une autre variable qui affecte la définition du seuil de la vieillesse, c'est l'espérance de vie en bonne santé. Des données quantitatives nous passons aux données qualitatives, car à quoi sert-il de vivre plus longtemps si ces années de sursis sont vécues dans l'invalidité et les angoisses de la maladie[12]. Toutefois, pour obtenir un indice valide de cette espérance de vie en bonne santé, il faut recourir à des enquêtes et à des calculs complexes, sans, par ailleurs, en arriver à des taux faciles d'application puisque les résultats obtenus sont basés sur la moyenne de toutes les années vécues en état d'incapacité, quel que soit l'âge des individus[13].

Cette précision étant apportée, je ne m'y attarde pas car cet aspect du vieillissement concerne la dernière étape de la vie alors que mon propos est centré sur les premières années de la retraite quand les personnes sont pour la plupart en bonne santé et, dans une proportion moindre (mais non négligeable), plus jeunes que leurs homologues des décennies précédentes.

Une autre particularité qui peut colorer différemment le portrait de la population retraitée si elle continue à rajeunir, c'est le plus grand nombre de couples. Personnellement, dans cette enquête, le hasard m'a fait rencontrer plusieurs personnes mariées et quelques couples, ce qui donne un total de 38 personnes vivant en ménage. Il semble bien que la raison principale de cette situation soit reliée au phénomène récent des retraites précoces. Quant à l'avenir, on peut présumer que les progrès de la médecine préventive continueront à abaisser le taux de mortalité masculine contribuant de la sorte à temporiser les risques de veuvage[14]. Toutefois, ces nombreuses années de vie commune peuvent comporter certains inconvénients. Ces cou-

ples mariés depuis une trentaine d'années, que leur travail séparait chaque jour de la semaine pendant plusieurs heures, se retrouvent, du jour au lendemain, en tête-à-tête presque ininterrompu. On a vu, au premier chapitre, que les couples à la retraite doivent négocier un nouveau mode de vie commune pour se ménager des aires de liberté et éviter les conflits que risque d'entraîner une trop grande promiscuité qui peut rapidement devenir envahissante.

Les femmes retraitées de cette fin de siècle ont aussi des particularités qui les distinguent de leurs mères lorsqu'elles avaient le même âge. Certaines ont travaillé, pas comme les jeunes femmes d'aujourd'hui qui conjuguent famille et métier, mais soit à temps partiel, soit lorsque tous les enfants fréquentaient l'école ou après leur départ de la maison familiale. Elles ont donc développé des aptitudes et des goûts pour les activités à l'extérieur du foyer. Et, comme leurs mères, leurs responsabilités familiales ont tenu lieu d'apprentissage en leur conférant des compétences de gestionnaire et d'animatrice[15]. Si l'on regarde les femmes des cohortes du milieu du siècle, d'autres changements s'amorcent; car celles qui prendront leur retraite au début du XXI^{e} siècle seront encore différentes des retraitées actuelles. La majorité auront été sur le marché du travail et bénéficieront donc de pensions plus substantielles que les générations précédentes. À ce sujet, Ruth Rose-Lisée croit que les prévisions alarmistes concernant le poids financier que la population inactive fera porter à la population active sont exagérées puisque le coût des pensions sera allégé du fait qu'une plus grande proportion de femmes retraitées auront contribué aux caisses de retraite[16].

Comme on le voit, ce groupe de personnes retraitées, que l'on appelle le troisième âge, ne peut être enfermé dans une catégorie sociale aux contours inflexibles puisque, d'une génération à l'autre, le facteur «cohorte» peut modifier leur style de vie. Ainsi, actuellement, l'âge de la retraite n'est pas un indicateur du seuil de la vieillesse: ce n'est que le début d'une période d'inactivité professionnelle.

Cette cohorte de nouveaux retraités illustre bien la thèse de Matilda Riley qui nous met en garde contre le «cohort-centrism in which members of all cohorts were erroneously assumed to age in the same fashion as members of the particular cohort under study[17]».

Nous retrouvons donc chez les personnes retraitées d'aujourd'hui (la cohorte des années vingt) plusieurs éléments qui contribuent à distinguer cette cohorte de celle des années 1910 par exemple. De plus, certaines données prospectives (comme la baisse de la mortalité masculine et l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail) pourraient nous permettre d'anticiper sur les caractéristiques nouvelles des personnes retraitées de la fin de la prochaine décennie et des débuts du XXI[e] siècle.

Ce qui semble distinguer plus clairement les personnes retraitées de la fin des années quatre-vingt, c'est la tendance aux retraites anticipées, donc le rajeunissement de ce groupe et son expansion démographique ainsi qu'un meilleur état de santé de la majorité avec un prolongement de l'autonomie physique jusqu'aux environs de 75 ans alors qu'apparaît une nouvelle catégorie d'âge: le quatrième, dernière étape de la vie.

Ce troisième âge se trouve comme à la croisée des chemins, en période de transition, entre une étape révolue de vie active au travail à l'extérieur ou à la tête d'une maisonnée et une vieillesse encore retardée d'une quinzaine d'années.

Cette période est marquée par une grande disponibilité de temps apparenté au «temps inoccupé» des chômeurs et au «temps libéré» de la réduction des horaires de travail[18]. Ainsi, les nouveaux retraités entrent de plain-pied dans cette civilisation du loisir qu'on nous annonce depuis l'avènement de la bureautique, de la robotique et autres technologies modernes affectant le monde du travail et la répartition des temps sociaux.

Or, l'univers des pratiques de sociabilité informelle auquel participent toutes les formes d'activité bénévole, «les formes de socialisation transversales [...] qui peuvent permettre de réencastrer la solidarité dans la société» ne peut survivre sans «l'accroissement du temps libre[19]». En attendant le réaménagement des horaires de travail et de la répartition des trois périodes traditionnelles formation-travail-loisir, le nouveau troisième âge représente actuellement le groupe disposant de la latitude la plus complète concernant l'utilisation de son temps désormais libéré de toute contrainte.

Comment ce troisième âge rajeuni chronologiquement (retraite précoce) et physiologiquement (en meilleure santé) orientera-t-il ses choix de loisirs?

Les divers secteurs du monde des affaires n'ont pas tardé à flairer les potentialités de cette nouvelle clientèle. Les fabricants de produits les plus divers s'adressent à des maisons de sondage pour prévoir l'orientation des besoins futurs ou l'invention de produits adaptés à cette nouvelle classe d'âge[20].

Dans le domaine de l'habitation, c'est le même scénario. À l'adresse des mieux nantis, les agences immobilières ont développé le modèle de logement intégré dans un ensemble complexe offrant une gamme complète de services, créant ainsi un territoire autosuffisant (souvent clôturé pour un maximum de sécurité) dont on pourra s'abstenir de sortir quand les problèmes de santé se présenteront... dans 10 ou 15 ans peut-être, puisque ces logements sont offerts et achetés ou loués surtout à et par des personnes entre 60 et 65 ans[21].

L'édition y trouve également son compte. De nouveaux magazines axés sur la mode, les voyages, le bien-être physique et moral visent les jeunes retraités, présumant qu'à compter de 50 ou 55 ans, la personnalité devrait prendre un virage et que la perception de la vie pourrait bénéficier d'un éclairage nouveau[22].

Dans ce contexte, le troisième âge alimentera-t-il un nouveau marché de la consommation et des loisirs, ou certains retraités désireront-ils prolonger leur participation sociale au-delà du marché du travail? Et y aura-t-il plus de place pour eux dans l'action bénévole durant les prochaines années que par le passé?

DES SIGNES DE VITALITÉ DU BÉNÉVOLAT MODERNE

Si les statistiques québécoises sur les dernières décennies nous disent que les associations volontaires à caractère humanitaire ou instrumental[23] ont connu l'apogée de leur expansion de 1952 à 1961 pour ensuite subir une baisse pendant les années florissantes de

l'implantation de l'État-providence[24], aujourd'hui, l'action bénévole sous toutes ses formes semble susciter l'intérêt de plusieurs personnes et organismes dans différents milieux.

De la sociabilité à la solidarité, les enquêtes, les colloques et les recherches nous semblent des indices d'un intérêt diversifié mais significatif pour un phénomène que l'on juge important ou que l'on présume devoir prendre de l'envergure dans les années à venir.

À l'échelon fédéral, les enquêtes statistiques sur l'action volontaire, les groupes d'entraide, le bénévolat constituent un corpus de plusieurs rapports depuis quelques années[25]. La dernière de ces enquêtes nationales s'est déroulée sur une période de deux ans et les données ont commencé à être publiées en août 1989.

Au Québec, outre les rapports annuels des instances provinciales des divers organismes bénévoles, quelques documents précisent la place et le rôle de ces organismes dans notre société[26]. Ajoutons que plusieurs des mémoires présentés à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (commission Rochon) provenaient de groupes engagés dans l'action volontaire. Selon Lise Brassard, analyste à cette commission d'enquête, «plus de 300 organismes ont soumis des représentations écrites, soit environ 40 % du total des représentations faites à la Commission[27]».

Les colloques, organisés par des intervenants, des organismes gouvernementaux ou des institutions universitaires, témoignent également de l'intérêt actuel pour ces formes de participation des citoyens à la solution des problèmes sociaux. J'ai déjà parlé dans le chapitre premier du Symposium du Forum québécois de l'action volontaire tenu à Montréal en avril 1988. L'année précédente, en mars 1987, se tenait à Ottawa une conférence nationale sur l'entraide, sous l'égide du Conseil canadien du développement social[28]. C'est ce même organisme qui fut l'hôte de la 22e conférence internationale sur l'action sociale à Montréal en août 1984. La même année, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec réunissait ses membres en congrès à Trois-Rivières. C'est à l'Université du Québec de cette ville qu'eut lieu, en septembre 1988, un colloque international sur «La sociabilité: spécificité et mutations» dont l'un des ateliers portait sur les réseaux associatifs[29].

Dans le domaine de la recherche, si les études sur le bénévolat comme tel sont peu nombreuses, d'autres travaux sur les diverses formes de solidarité et sur les sujets connexes à l'action bénévole ont suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs dans trois disciplines des sciences humaines: psychologie, service social, sociologie. La plupart de ces ouvrages ont déjà été cités précédemment[30] et témoignent de cet univers composite aux multiples facettes mais requérant toujours temps libre et gratuité.

Enfin, chaque année, une semaine est consacrée au bénévolat, mais, devrait-on dire plus correctement, aux bénévoles. C'est le tribut officiel que la société paie à ces milliers de personnes pour les remercier de leur participation à la solution des problèmes sociaux et pour pallier l'absence de statut rattaché à la fonction de ceux et celles dont l'occupation n'est pas comptabilisée dans la sphère privilégiée des rapports marchands.

On profite également de ce moment de l'année pour faire le point sur les secteurs les plus déficients, les besoins de personnel bénévole les plus urgents et présenter les nouveaux champs d'intervention. C'est aussi l'occasion de publier les statistiques, d'évaluer l'évolution des mentalités et de redessiner le profil démographique de ces travailleurs sans solde.

Ainsi, on apprend qu'en l'espace de 17 ans, de 1972 à 1989, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec a vu passer le nombre de ses centres affiliés de 7 à 76.

Les dernières statistiques canadiennes nous révèlent que la proportion des femmes engagées dans l'action bénévole a augmenté et dépasse maintenant de six points celle des hommes: 30 et 24 %. Au Québec, les deux sexes ont le même taux de participation, à une décimale près de plus pour les hommes: 19,3 et 19,2 %[31]. Toutefois, des changements sont en train de se produire parmi les groupes d'âge en fonction du taux de participation de chacun. En 1979, on estimait que les personnes âgées de 35 à 44 ans étaient les candidates les plus susceptibles de faire du bénévolat et que les jeunes et les plus âgées constituaient les catégories d'âge les moins susceptibles de s'engager dans une activité bénévole[32].

En 1989, il est encore vrai que ce groupe d'âge demeure parmi les plus actifs, mais les données concernant les personnes de plus de 55 ans ont changé. On a maintenant des statistiques pour le groupe de 55 à 64 ans et celui des personnes âgées de plus de 65 ans, ce qui correspond pour le Canada à 27 et 22 %. Au Québec, ces nouveaux pourcentages donnent 21,3 % de participation pour le premier groupe, et 13,4 % pour le deuxième, ce qui représente un taux de 34,7 % pour l'ensemble des personnes au-dessus de 55 ans, nombre impressionnant si on le compare à l'enquête de 1979[33].

Deux enquêtes récentes, bien que partielles, indiquent une orientation semblable dans la distribution des catégories d'âge des bénévoles. Celle de Jérôme Guay, menée auprès de 376 bénévoles, révèle que 61 % étaient âgés de 45 ans et plus et que 43 % restaient à la maison ou étaient à leur retraite[34]. De leur côté, Marcelle Laforest et Belhassen Redjeb ont observé également un vieillissement de la population des 750 bénévoles travaillant dans trois régions de Québec. Là aussi, la moyenne d'âge est différente de la situation de la fin des années soixante-dix: sur un échantillon de 199 personnes, 47,2 % ont plus de 60 ans alors que 24,6 % ont entre 51 et 60 ans[35].

Ces chiffres, évidemment, ne sauraient indiquer une tendance au sens statistique du terme. Toutefois, ils attirent l'attention sur l'évolution démographique dont on a parlé précédemment et soulignent en même temps certains changements dans la mentalité des personnes retraitées. Présentement, en Europe (j'ai cité l'Angleterre et les Pays-Bas), plusieurs associations volontaires et organismes bénévoles sont dirigés ou animés par des retraités. En France, Xavier Gaullier, en évoquant *La deuxième carrière* des jeunes retraités, mentionne le bénévolat, secteur qui recrute au niveau national, 54 % de ses effectifs auprès des personnes retraitées[36]. Récemment, aux États-Unis, un sondage Gallup (1988) indiquait que ce sont les personnes entre 65 et 74 ans qui consacrent le plus grand nombre d'heures au travail bénévole: une moyenne de six heures par semaine[37].

Cette situation est-elle appelée à se généraliser durant les prochaines décennies? Serait-elle liée à la mutation que subit actuellement un troisième âge en meilleure santé et avec, devant lui, une espérance de vie prolongée?

•••

Une participation accrue des personnes retraitées pourrait contribuer à aplanir certaines difficultés autant idéologiques que pratiques auxquelles sont confrontés les organismes communautaires et les centres de bénévolat.

En effet, quelle que soit la formule de bénévolat pratiquée, le même débat subsiste sur la prépondérance des aspects positifs ou des effets négatifs de ce travail non rémunéré. Ainsi, «[...] au développement d'un sentiment renouvelé de responsabilité sociale dans une société fortement individualiste [...]», on oppose les effets néfastes de la consolidation d'un «[...] secteur de travail hors emploi rémunéré» à laquelle participe l'engagement volontaire. Les autres inconvénients se greffant à cette pratique étant, entre autres, «[...] la non-reconnaissance professionnelle des actes posés... récupération par l'État de ces tâches... maintenir certaines catégories de main-d'oeuvre dans une situation discriminatoire: femmes, jeunes, pré-retraités [...][38].»

Peut-on dire qu'il s'agit surtout d'une question de mentalité: l'habitude de ne valoriser que le travail rémunéré et de n'accorder crédit de leur compétence qu'aux personnes détentrices de certificats ou diplômes décernés par des institutions reconnues? D'ailleurs, depuis quelques années, les regroupements d'organismes bénévoles luttent pour que le travail accompli bénévolement soit évalué comme expérience dans le champ de pratique où il a été exercé.

À ce chapitre, la participation des personnes retraitées pourrait aider à l'évolution des mentalités tout en allégeant le fardeau financier de plusieurs organismes dont les budgets fluctuent au rythme des subventions et des campagnes de souscription publique. Je parle ici d'un engagement basé sur les compétences professionnelles acquises dans des institutions ou au cours des nombreuses années d'apprentissage par la pratique et l'expérience accumulées. Compétences dans tous les domaines: électricité, commerce, menuiserie, institution bancaire, informatique, publicité, plomberie, journalisme, alimentation, etc.[39]. Et ces compétences pourraient avoir un double usage: offrir les services spécialisés requis et procurer un apprentissage des rudiments de son métier aux autres bénévoles de l'organisme.

Il ne s'agit pas ici de remplacer les travailleurs professionnels par des bénévoles, comme ce serait le cas dans une institution, un

bureau ou une usine mais de suppléer provisoirement à une insuffisance de ressources dans un organisme communautaire, sans but lucratif, dont l'existence n'est d'aucune façon rattachée au milieu du travail.

Parce que, parmi les personnes retraitées, certaines ont des compétences particulières, la plupart de nombreuses années d'expérience et toutes, plus de temps libre que quiconque, elles deviennent des candidates idéales pour plusieurs tâches bénévoles. De plus, comme elles sont en dehors du marché du travail, elles n'entrent pas en compétition avec les travailleurs rémunérés, et par là même, elles pourraient être des agents privilégiés pour promouvoir l'existence d'un secteur de la vie sociale consacrée au maintien de la solidarité en dehors de toute compétition avec la sphère marchande, donc sans complexe d'infériorité, et en redonnant ses lettres de noblesse à l'acte gratuit.

Notes du chapitre 5

1. Thomas Mann, *La montagne magique*, tome 2, Paris, Fayard, 1931, p. 5.
2. Vladimir Jankélévitch, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*, tome 2, Paris, Seuil, 1980, p. 90.
3. Lorsque l'on parle de cohorte en désignant une catégorie d'âge, on se réfère à l'année ou à la décennie marquant la naissance des personnes de ce groupe. Ainsi, on veut insister sur l'incidence sociohistorique de la notion d'âge; les personnes qui ont eu 65 ans en 1980 sont nées en 1925, ce qui signifie qu'elles ne sont pas seulement des personnes d'une génération plus vieille que leurs descendants ou des personnes à la retraite, mais des personnes qui ont vécu à une certaine époque et qui ne ressemblent pas nécessairement aux personnes de 65 ans qui étaient nées au début du siècle ni à celles qui auront 65 ans en l'an deux mille.
4. C'est la thèse de Matilda White Riley dont on trouve un bon résumé dans «Overview and Highlights of a Sociological Perspective» dans A.B. Sorensen, F.E. Weinert et L.R. Sherrod (éds), *Human Development and the Life Course: Multidisciplinary Perspectives*, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 1986, p. 153-175; ainsi que dans l'article «On the Significance of Age in Sociology», *American Sociological Review*, vol. 52 (février), 1987, p. 1-14.
5. Georges Minois, *Histoire de la vieillesse, De l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Fayard, 1987, p. 225.
6. Georges Minois, *op. cit.*, chap. IX et X, p. 387.
7. Bernice L. Neugarten, «The Future and the Young-Old» dans F. Lissy et F. Jarvik (éds), *Aging into the 21st Century. Middle-Agers Today*, New York, Gardner Press Inc., 1978, p. 137-152.
8. Nicole Marcil-Gratton et Jacques Légaré, «Vieillesse d'aujourd'hui et de demain. Un même âge, une autre réalité?», *Futuribles*, n° 110 (mai), 1987, p. 3-21.

9. Bertrand Desjardins et Jacques Légaré, «Le seuil de la vieillesse. Quelques réflexions de démographes», *Sociologie et Sociétés*, vol. XVI, n° 2 (octobre), 1984, p. 37-48.

10. Les données de l'*Enquête sur la santé et les limitations d'activités* menée en 1986 et 1987, par Statistique Canada, indiquent qu'une proportion de 45,5 % des personnes âgées de plus de 65 ans ont une incapacité physique selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé: «[...] toute réduction ou absence (résultant d'une déficience) de la capacité d'exécuter une activité de la manière ou dans la plénitude considérée comme normale par un être humain». (Source, bulletin d'information *Visions*, Statistique Canada, mai 1988.)

11. Ainsi parmi les personnes de plus de 65 ans ayant une incapacité, 88,2 % peuvent rendre visite à des amis ou des parents, 84 % faire des achats, 50 % assister à des activités religieuses ou faire du bénévolat. *Enquête sur la santé et les limitations d'activités*, *op. cit.*

12. À ce sujet, voir Sylvie Dillard, *Durée ou qualité de la vie*, Collection «La santé des Québécois», Québec, Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications, 1983.

13. Desjardins et Légaré, *op. cit.*, p. 45-47, font remarquer que les résultats qui englobent les nombreuses années d'incapacité des handicapés mentaux et physiques de tous âges ne peuvent donner seuls une idée juste de l'espérance de vie en bonne santé des individus d'une région du globe.

14. Nicole Marcil-Gratton et Jacques Légaré, *op. cit.*, croient que le nombre de retraités vivant en couples augmentera dans les prochaines décennies. Toutefois, avec l'évolution des pratiques matrimoniales des dernières décennies, comment prévoir quelle forme et quelle durée affecteront les unions futures que l'on parle de mariage ou de conjugalité...? Voir à ce sujet l'étude de Renée B.-Dandurand, *Le mariage en question*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

15. L'exemple des femmes que j'ai rencontrées dans une recherche antérieure est éloquent à cet égard. *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées*, *op. cit.*, chapitre 4 «Bachelières ès arts de faire: les femmes de la cohorte de 1910-1920».

16. Ruth Rose-Lisée, «Les régimes de retraite et les rapports socio-économiques entre les personnes actives et les retraité(e)s», *Sociologie et Sociétés*, vol. XVI, n° 2 (octobre), 1984, p. 49-61.

17. Matilda White Riley, «On the significance of Age in Sociology», *op. cit.*, p. 2.

18. Selon les expressions de Joffre Dumazedier, «Pratiques sociales d'autoformation et temps libre d'aujourd'hui», *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol. 9, n° 2 (automne), 1986, p. 337-348.

19. Pierre Rosanvallon, *op. cit.*, p. 122.

20. À preuve, ce colloque international «The Aging Population: the New Growth Market» qui s'est tenu à Londres en avril 1986. *Aging International*, vol. XIV, n° 2 (hiver), 1987, p. 23-24.

21. Chantal Legault et France Lessard, «Les grumpies sont en ville», *Les Diplômés*, n° 360 (hiver), 1988, p. 15.

22. Sur la littérature spécialisée s'adressant au troisième âge, voir l'analyse de contenu des magazines québécois par Gabrielle Lachance, *Nouvelles images de la vieillesse. Une étude de la presse âgée au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

23. C'est-à-dire en vue de la réalisation d'un but commun à tous les membres, par opposition à l'association de type «expressif» dont la fonction principale est la satisfaction des membres à se retrouver ensemble. Cette distinction est de C.W. Gordon et N.A. Babchuk, «A Typology of Voluntary Associations», *American Sociological Review*, n° 24, 1959, p. 22-29.

24. Selon Roger Levasseur et Raymond Boulanger, «La dynamique des associations au Québec: démographie et morphologie, 1942-1981», *Entraide et associations*, *op. cit.*, p. 153-179, qui ont basé leur étude sur les documents d'incorporation des associations.

25. À noter, parmi les plus récents: *Gens d'action*, Ottawa, Conseil consultatif de l'action volontaire, septembre 1977; *Aperçu du travail bénévole au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, février 1980; Jean-Marie Romeder, *Les groupes d'entraide au Canada*, Ottawa, ministère de la Santé et du Bien-être social, 1984.

26. Entre autres, André Beaudoin, *L'action volontaire et la société québécoise au XX^e siècle*, Ottawa, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, 1978; *La question de la promotion des initiatives volontaires dans le domaine des affaires sociales au Québec*, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, Éditeur officiel du Québec, 1978; Micheline Payette et François Vaillancourt, *op. cit.*, 1983.

27. Lise Brassard, «Dans le domaine de la santé et du bien-être, les organismes communautaires ne veulent plus être le dernier échelon de la pyramide», Allocution prononcée au Symposium du Forum québécois de l'action volontaire, *op. cit.*, p. 33.

28. Andrew Aitkens, *Report on the Conference on Self-Help/Mutual Aid*, Ottawa, 20-21 mars 1987, The Canadian Council on Social Development/Le Conseil canadien de développement social.

29. Les actes de ce colloque ont été publiés aux éditions Boréal en 1990, sous la direction de Roger Levasseur.

30. On peut ajouter quelques titres: le livre-témoignage de Gaston Dussault, *Quand le milieu s'implique*, Montréal, les éditions de l'Alternative, 1985; Francine Lavoie, «Bénévolat ou entraide: l'évaluation d'un programme pour les personnes âgées», Ottawa, rapport d'étude, ministère de la Santé nationale et du Bien-être

social, 1985; Alfred Dumais et Johanne Lévesque, *L'auto-santé. Des individus et des groupes au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986; sous la direction de Jacques Alary, *Solidarités*, Montréal, Boréal, 1988; sous la direction de Jean-Marie Romeder, *Les groupes d'entraide et la santé: nouvelles solidarités*, Ottawa, Conseil canadien du développement social, 1989.

31. Doreen Duchesne, *op. cit.*, p. 21, et communication personnelle pour le Québec.
32. Micheline Payette et François Vaillancourt, *op. cit.*, p. 58.
33. Doreen Duchesne, *op. cit.*, p. 15, et communication personnelle pour le Québec. Les statistiques de 1979, pour le Québec, n'accordaient que 15,5 % de participation au bénévolat des personnes âgées de plus de 55 ans, d'après l'étude de Payette et Vaillancourt, *op. cit.*, p. 48.
34. Jérôme Guay, *op. cit.*, p. 148.
35. Marcelle Laforest et Belhassen Redjeb, *op. cit.*, p. 162.
36. Xavier Gaullier, *op. cit.*, p. 313.
37. «The New Volunteers», *op. cit.*, p. 37.
38. *Solidarités*, *op. cit.*, p. 25.
39. Déjà, depuis quelques années, certains centres de bénévolat et organismes communautaires pratiquent ce genre de recyclage des compétences des personnes retraitées qui le veulent bien, comme ce vieux menuisier de 80 ans qui fait encore les petites réparations au local du centre, cet ancien courtier en assurances qui négocie les contrats de protection nécessaire, ce comptable retraité qui prépare les états financiers, etc.

Conclusion

Comme la plupart des bénévoles, les personnes retraitées s'engagent dans ce genre d'activité pour répondre à des besoins, se rendre et se sentir utiles, et les gratifications qu'elles en retirent sont les mêmes: la reconnaissance des bénéficiaires et le sentiment d'avoir accompli un travail à portée humanitaire.

Elles se distinguent toutefois des autres catégories d'âge par quelques caractéristiques. Étant définitivement à l'extérieur du marché du travail, elles n'ont pas d'intérêts professionnels, comme certaines gens d'affaires, ni ne sont en attente d'un emploi comme les chômeurs ou les jeunes mères de famille sans formation professionnelle ou en attente d'un retour au travail. Et parmi les motivations qui les animent, on retrouve chez plusieurs l'expression de leur croyance religieuse: la charité chrétienne.

On sait également que le moment de la retraite peut être vécu, ou plutôt subi, comme une rupture et entraîner des difficultés d'adaptation à un nouveau rythme de vie. Cependant, pour la plupart des personnes rencontrées au cours de cette étude, il est clair que le bénévolat n'est pas envisagé pour autant comme une thérapie, ni un bâton de vieillesse. En effet, si le passage à la retraite, un foyer vidé de ses enfants ou un veuvage peuvent être des moments pénibles à vivre, ils ne créent pas nécessairement des traumatismes. D'ailleurs, le vocabulaire utilisé pour décrire ces événements suggère plutôt un climat d'incertitude et de désarroi passager. D'autre part, sur le plan interactionnel, la plupart semblent mener une vie sociale normale avec une fréquentation régulière de la parenté et des amis.

L'absence de traumatismes ne signifie pas toutefois que la situation soit exempte de problèmes. On a constaté l'existence de malaises résultant des heures de loisirs désormais très nombreuses et du vide normatif issu de la suppression du travail et de la perte des rôles antérieurs à la retraite. Il semble donc que ce soit surtout à cause de cette situation anomique que la plupart des personnes rencontrées expriment le désir de «faire quelque chose» mais aussi le besoin de «faire quelque chose d'utile». Dans ce sens, le bénévolat peut offrir une certaine forme d'insertion sociale en permettant aux personnes retraitées la réappropriation d'une participation sociale qui leur est désormais déniée.

Aujourd'hui, cette exclusion est d'autant plus inacceptable que la retraite marque l'entrée dans un troisième âge qui n'est plus la dernière étape de la vie ni le début de la vieillesse puisque les problèmes majeurs reliés au vieil âge ne commencent guère, pour la majorité, avant 75 ans. Nous le savons bien maintenant, la plupart des retraités sont des personnes en bonne santé, autonomes et environ les deux tiers d'entre elles ont des revenus raisonnables (alors qu'en 1971, plus de la moitié des personnes retraitées vivaient sous le seuil de la pauvreté, soit 57 %), et on croit que cette aisance économique ne fera que s'accroître dans les prochaines décennies[1].

D'ailleurs, le monde de la consommation et des loisirs est déjà prêt et se réjouit de l'apport économique de ces nouvelles cohortes: les industries de l'habitation et du vêtement, les agences de voyages et de publicité, les organismes de loisirs socioculturels, les instituts de beauté, de gymnastique et d'exercices physiques.

Mais pour les personnes qui ne veulent pas se contenter d'une contribution économique à la vie sociale, que leur offre-t-on d'autre? Pourtant, avec les prévisions démographiques des prochaines décennies, doit-on envisager «qu'une personne sur quatre puisse continuer à vivre en parallèle, sans retrouver d'utilité sociale reconnue[2]»?

D'autre part, en dehors de la sphère marchande, s'étend un vaste champ d'action, des organismes de bienfaisance aux groupes d'entraide, associations communautaires ou autogestionnaires, qui réclame un grand nombre de bénévoles. Les personnes retraitées pourraient assumer une large part de responsabilités dans ce domaine.

À cet égard, leur grande disponibilité en temps préfigure une situation qui sera peut-être celle de la majorité des travailleurs au XXI[e] siècle, alors que toutes les classes d'âge disposeront de plusieurs heures libérées des contraintes du travail rémunéré, et où on assistera peut-être à un décloisonnement des temps libres et contraints[3]. Les nouvelles cohortes de personnes retraitées pourraient donc apporter leur contribution à une nouvelle philosophie du loisir: un temps envahi par la consommation passive ou investi dans diverses formes de travail gratuit au service d'une économie d'autosubsistance ou d'une prise en charge de certains problèmes sociaux.

L'avenir dépendra de la place que l'on voudra bien leur céder maintenant, tout comme leur choix aujourd'hui pourrait avoir une influence sur le mode de vie des retraités de demain.

Notes de la conclusion

1. Bureau de la statistique du Québec et Nicole Marcil-Gratton et Jacques Légaré, *op. cit.*, p. 11, 12.
2. *Idem*, p. 14.
3. Voir Guy Roustang, *Le travail autrement. Travail et mode de vie*, Paris, Dunod, 1982, et Joffre Dumazedier, *La révolution culturelle du temps libre*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.

ANNEXES

ANNEXE 1

Données démographiques

Sexe	38 femmes, 19 hommes	
Âge	entre 55 et 64 ans:	11
	plus de 65 ans:	46
	plus de 75 ans:	11
Santé	évaluée bonne par les personnes elles-mêmes. Sauf pour trois hommes qui ont dû prendre une retraite prématurée.	
Statut socio-économique	la majorité ne semble pas avoir de problèmes majeurs d'argent.	
Scolarité	études secondaires pour la majorité*; études primaires: 16 personnes; études supérieures: 8 personnes.	
État civil	mariés:	38
	célibataires:	6
	divorcée:	1
	veufs:	2
	veuves:	10

* *Ce qui ne signifie pas nécessairement l'obtention d'un diplôme.*

ANNEXE 2

Caractéristiques des organismes visités

Type d'organisme	Milieu socio-économique
5 centres de bénévolat	2: milieu bourgeois
	3: milieu mixte (ouvriers et bourgeois)
2 comités de quartier	1: milieu ouvrier
	1: milieu mixte

Environnement physique Deux centres de bénévolat disposent de plusieurs pièces réparties sur deux étages avec salle réservée aux bénévoles.

Les deux comités de quartier et un centre de bénévolat sont installés dans un vaste local où les bénévoles peuvent venir à loisir!

Les deux autres centres de bénévolat ne disposent que d'une pièce à l'usage de la coordonnatrice, mais peuvent utiliser des salles paroissiales pour leurs réunions.

Activités exercées par les bénévoles

aide	9
services	5
organisation	10

Les 33 autres bénévoles cumulent plusieurs activités: aide et services, services et organisation, aide et organisation, etc.

ANNEXE 3

Notice méthodologique

Pour recruter la soixantaine de personnes retraitées que je désirais interviewer dans le cadre de cette étude, je me suis adressée à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec; la documentaliste m'a indiqué quelques centres où se retrouvent en plus grand nombre des bénévoles retraités. J'ai donc rencontré en premier lieu les quatre coordonnatrices et le coordonnateur de ces organismes qui m'ont décrit le fonctionnement et les principales activités de leur centre et m'ont mise en contact avec les personnes retraitées qu'on croyait susceptibles de bien vouloir m'accorder une entrevue. À ces cinq centres d'action bénévole, j'ai ajouté deux comités de quartier que je connaissais déjà et dont les activités s'apparentent aux services offerts par les autres centres visités.

Les entrevues ont été enregistrées au cours de conversations d'environ une heure et dépassant rarement une heure et demie. Comme je les ai toutes réalisées moi-même, je n'ai pas utilisé de questionnaire écrit. Je commençais les entretiens en demandant à mes interlocuteurs de me parler de leurs activités bénévoles et des circonstances qui avaient entraîné leur engagement; puis on enchaînait avec leurs commentaires sur le bénévolat, leur milieu de travail, leurs relations interpersonnelles, les satisfactions retirées de ces activités.

J'ai constaté, au cours de recherches antérieures de type qualitatif, que lorsque l'on peut restreindre le nombre de questions de telle sorte qu'il n'apparaisse pas aux personnes interviewées que l'importance de l'entretien repose surtout sur leurs réponses à un nombre prescrit de questions, on allège le climat de l'entrevue; ainsi, on permet à des sujets connexes de s'infiltrer dans la conversation, ce qui contribue souvent à l'enrichir de points de vue et

d'éléments imprévus. De cette façon, l'ordre des thèmes abordés peut varier d'une personne à l'autre, et lorsque certains aspects n'ont pas été développés, je les introduis en fin d'entrevue.

Quant aux données quantitatives comme les années de scolarité et le revenu, je n'ai pas abordé directement ces questions avec les personnes rencontrées. Les données que je possède tout de même sur ces deux variables sont extrapolées des conversations sur leur vie professionnelle, leur emploi antérieur, leur mode de vie actuel (loisirs, voyages), leur cadre de vie (décor, mobilier), leur façon de s'exprimer ou leurs confidences. Il m'est apparu que ces deux variables non quantifiées sont pourtant assez visibles pour que je puisse en faire état dans mon analyse, du moins de façon inductive.

L'analyse de contenu s'est faite en plusieurs étapes. Ayant moi-même transcrit les enregistrements des entrevues, on peut dire qu'avant même de commencer le dépouillement, il existait déjà trois lectures préliminaires du matériel: l'entrevue, l'audition de l'enregistrement et la transcription. Ensuite, sont apparus les thèmes itératifs qui se détachent eux-mêmes du récit. Puis, à l'aide de la grille suggérée par mon cadre théorique, en l'occurrence certaines caractéristiques de l'insertion sociale, les derniers éléments se sont révélés à l'analyse.

Comme il est déjà mentionné dans l'introduction, cette étude qualitative s'appuie également sur des méthodes d'enquête ethnographiques. L'observation participante et l'observation directe m'ont permis de compléter les données recueillies en entrevues et m'ont aidée à approfondir ma connaissance du milieu de l'action bénévole et ainsi à mieux comprendre la mentalité des personnes qui y travaillent. Ce sont là, me semble-t-il, des instruments de recherche complémentaires qui contribuent à valider les raisonnements inductifs qui jalonnent cette étude.

Bibliographie

«The Aging Population: The New Growth Market», *Ageing International*, vol. XIV, nº 2 (hiver), 1987, p. 23, 24.

AITKENS, Andrew
Report on the Conference on Self-Help/Mutual Aid, Ottawa, The Canadian Council on Social Development/Le Conseil canadien de développement social, mars 1987.

ALARY, Jacques, J. BEAUSOLEIL, M.-C. GUÉDON, C. LARIVIÈRE et R. MAYER
Solidarités: Pratiques de recherche-action et de prise en charge par le milieu, Montréal, Boréal, 1988.

ALSÈNE, Éric
«L'alternative au tournant», *Revue internationale d'action communautaire*, 10/50 (automne), 1983, p. 49-62.

ANDREW, Caroline
«Bénévolat et lobby féminin à Ottawa», dans Y. Cohen (éd.), *Femmes et contre-pouvoirs*, Montréal, Boréal, 1987, p. 127-134.

«Women and the Welfare State», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. XVII, nº 4 (décembre), 1984, p. 668-683.

Aperçu du travail bénévole au Canada, Ottawa, Statistique Canada, février 1980.

Les associations volontaires et l'État, Forum québécois de l'action volontaire, Allocutions et synthèse des discussions, Montréal, 1989.

BAALBERGEN, D.
«Pays-Bas: Les personnes âgées et le volontariat», *Gérontologie et Société*, nº 26, octobre 1983, p. 144-151.

BABIC, A.L.
«The Older Volunteer: Expectations and Satisfactions», *The Gerontologist*, 12 (printemps), 1972, p. 87-90.

BEAUDOIN, A.
*L'action volontaire et la société québécoise du XX*e siècle, Secrétariat d'État, Ottawa, 1978.

BERGER, Peter et Thomas LUCKMANN
La construction sociale de la réalité, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

BOWLES, L.
«Older Persons as Providers of Services: Three Federal Programs», *Social Policy*, November/December 1976, p. 81-88.

BRASSARD, Lise
«Dans le domaine de la santé et du bien-être, les organismes communautaires ne veulent plus être le dernier échelon de la pyramide», *Les associations volontaires et l'État*, Symposium du Forum québécois de l'action volontaire, Montréal, avril 1988, p. 33-44.

BRAULT, M.-M. T.
Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987. (Coll. «Documents de recherche» nº 22).

BREYTSPRAAK, L.M., B.P. HALPERT et P.G. OLSON
«The Voluntary Organization as a Support System in the Aging Process», dans W.A. Peterson et J. Quadagno (éds), *Social Bonds in Later Life. Aging and Interdependence*, Beverly Hills, Sage Publications, 1985, p. 273-286.

BULL, C.N. et J.B. AUCOIN
«Voluntary Association Participation and Life Satisfaction: A Replicate Note», *Journal of Gerontology*, vol. 30, nº 1, 1975, p. 73-76.

CASTELAIN-MEUNIER, Christine
«Participation associative et retraite», *Gérontologie et Société*, nº 26, octobre 1983, p. 50-56.

«Des revendications féministes aux revendications des retraité(e)s», *Pénélope*, nº 13 (automne), 1985, p. 126-129.

CHARLES, Aline
Le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine, 1907-1960, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990. (Coll. «Edmond-de-Nevers» nº 9).

COLLECTIF CLIO
L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Quinze, 1985.

CONNER, K.A., E.A. POWERS et G.L. BULTENA
«Social Interaction and Life Satisfaction: An Empirical Assessment of Late-Life Patterns», *Journal of Gerontology*, vol. 34, 1979, p. 116-121.

CUTLER, S.J.
«Membership in Different Types of Voluntary Associations and Psychological Well-Being», *The Gerontologist*, 16 (août), 1976, p. 335-339.

DANDURAND, Renée-B.
Le mariage en uestion, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

DANIEL, Jean
«La vague bleue», *Le Nouvel Observateur*, 14-20 juin 1985.

DEMERS, Andrée
Le bénévolat des femmes... et si on parlait des acquis?, Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes, document dactylographié, 1988.

DESJARDINS, Bertrand et Jacques LÉGARÉ
«Le seuil de la vieillesse. Quelques réflexions de démographes», *Sociologie et Sociétés*, vol. XVI, nº 2 (octobre), 1984, p. 37-48.

DILLARD, Sylvie
Durée ou qualité de la vie?, Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications, 1983 (Collection «La santé des Québécois»).

DUCHESNE, Doreen
Donner sans compter: les bénévoles au Canada, division des enquêtes sur le travail et les ménages, Ottawa, Statistique Canada, août 1989.

DUMAIS, Alfred et Johanne LÉVESQUE
L'autosanté. Des individus et des groupes au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.

DUMAZEDIER, Joffre
«Pratiques sociales d'autoformation et temps libre d'aujourd'hui», *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 9, nº 2 (automne), 1986, p. 337-348.

La révolution culturelle du temps libre, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.

DUMONT, Louis
Homo aequalis, Paris, Gallimard, 1977.

DUSSAULT, Gaston
Quand le milieu s'implique, Montréal, les éditions de l'Alternative, 1985.

ELWELL, F. et A.D. MALTBIE-CRANNELL
«The Impact of Role Loss Upon Coping Resources and Life Satisfaction of the Elderly», *Journal of Gerontology*, 36, 1981, p. 223-232.

«Enquête sur la santé et les limitations d'activités», *Visions*, Ottawa, Statistique Canada, mai 1988.

FERRAND-BECHMANN, D.
Le bénévolat face à l'État-providence, Grenoble, Centre d'études des solidarités sociales, document dactylographié, 1982.

«Le bénévolat des personnes âgées ou l'angoisse du roi Salomon», *Gérontologie et Société*, nº 26, 1983, p. 57-65.

FISHER, Hervé
Recherche sur l'action bénévole, Montréal, Fédération des centres d'action bénévole du Québec, document dactylographié.

FLORIET, P.
«La vie associative des personnes de plus de 50 ans en Grande-Bretagne», *Gérontologie et Société*, nº 26, octobre 1983, p. 130-137.

GAGNON, Gabriel
«Les pratiques émancipatoires collectives en milieu populaire québécois», dans J.-P. Dupuis, A. Fortin *et al.*, *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 123-145 (Collection «Documents préliminaires» nº 2).

GAGNON, Gabriel et Marcel RIOUX
À propos d'autogestion et d'émancipation. Deux essais, Québec, IQRC, 1988.

GAULLIER, Xavier
La deuxième carrière, Paris, Seuil, 1988.

Gens d'action, Rapport du Conseil consultatif canadien de l'action volontaire au gouvernement du Canada, Ottawa, 1977.

GODBOUT, Jacques T.

«Le social n'est pas un système de production», *Revue internationale d'action communautaire*, nº 20/60 (automne), 1988, p. 51-54.

«Le communautaire et l'appareil», *Entraide et associations*, sous la direction de Marie-Marthe T.-Brault et Lise Saint-Jean, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 239-259. (Coll. «Questions de culture» nº 16).

GORDON, C.W. et N.A. BABCHUK

«A Typology of Voluntary Associations», *American Sociological Review*, 24, 1959, p. 22-29.

GORZ, André

La Société, Paris, La Découverte et journal *Le Monde*, 1985, p. 202-213. *Entretiens avec «Le Monde»*.

GRANEY, M.J.

«Happiness and Social Participation in Aging», *Journal of Gerontology*, vol. 30, nº 6, 1975, p. 701-706.

GUAY, L.

L'intervenant professionnel face à l'aide naturelle, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1984.

GUÉNETTE, Françoise

«Visites à domicile», *La vie en rose*, nº 9 (janvier), 1983, p. 20-22.

HAMEL, Pierre

«Crise de la redistribution étatique et financement des organisations populaires», *Revue internationale d'action communautaire*, 10/50 (automne), 1983, p. 63-76.

«Les mouvements urbains à Montréal dans la conjoncture des années 80: perspectives théoriques et défis politiques», *Loisir et Société*, vol. 9, nº 2 (automne), 1986, p. 491-508.

JANKÉLÉVITCH, Vladimir

Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien, tome 2, Paris, Seuil, 1980.

KATZ, A.H.

«Self-Help Organization and Volunteer Participation in Social Welfare», *Social Work*, 15, 1970, p. 51-60.

KERSCHNER, Helen K. et Frances F. BUTLER

«Productive Aging and Senior Volunteerism: Is the U.S. Experience Relevant?», *Ageing International*, vol. XV, nº 2 (décembre), 1988, p. 15-19.

LACHANCE, Gabrielle
Nouvelles images de la vieillesse. Une étude de la presse âgée au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990. (Coll. «Documents de recherche» nº 12).

LAFOREST, Marcelle et Belhassen REDJEB
L'intervention sociale non salariée: étude exploratoire de dix pratiques d'assistance bénévole auprès des personnes âgées dans la région de Québec, Québec, Université Laval, Laboratoire de recherche, École de service social, février 1989.

LALIVE D'ÉPINAY, Christian
«Veuvage et libération», *Pénélope*, nº 13 (automne), 1985, p. 96-100.

LAVOIE, Francine
Bénévolat ou entraide: l'évaluation d'un programme pour les personnes âgées, Ottawa, rapport d'étude, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1985.

LEE, G.R. et E. ELLITHORPE
«Intergenerational Exchange and Subjective Well-Being among the Elderly», *Journal of Marriage and the Family*, 44, 1982, p. 217-224.

LEGAULT, Chantal et France LESSARD
«Les grumpies sont en ville», *Les Diplômés*, nº 360 (hiver), 1988, p. 13-15.

LEMON, B.M., V.L. BENGSTON et J.A. PETERSON
«An Exploration of the Active Theory of Aging: Activity Types and Life Satisfaction among In-Movers to a Retirement Community», *Journal of Gerontology*, vol. 27, 1972, p. 511-523.

LEVASSEUR, Roger, avec la collaboration de Raymond BOULANGER
«La dynamique des associations au Québec: démographie et morphologie, 1942-1981», *Entraide et associations*, *op. cit.*, p. 153-179.

LEVASSEUR, Roger, sous la direction de
De la sociabilité, Spécificité et mutations, Montréal, Boréal, 1990.

LIANG, J., L. DVORKIN, E. KAHANA et F. MAZIAN
«Social Integration and Morale: A Re-Examination», *Journal of Gerontology*, vol. 35, nº 5, 1980, p. 746-757.

L'Oeil régional, édition du 27 avril 1988.

LONGINO, C.F., K.A. MCCLELLAND et W.A. PETERSON
«The Aged Subculture Hypothesis: Social Integration, Gerontophilia and Self-Conception», *Journal of Gerontology*, vol. 35, nº 5, 1980, p. 758-767.

LOPATA, H.Z.
«The Social Involvement of American Widows», *American Behavioral Scientist*, 14, 1970, p. 41-58.

MACLOUF, Pierre
«Les restructurations économiques et l'ancrage territorial de la crise de l'État-providence», *Revue internationale d'action communautaire*, nº 13/53 (printemps), 1985, p. 9-17.

MAHEUX, L.
«Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social», *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, nº 1 (avril), 1983, p. 77-92.

MANCINI, J.
«Friend Interaction, Competence and Morale in Old Age», *Research on Aging*, vol. 2 (décembre), 1980, p. 416.

MANN, Thomas
La montagne magique, tome 2, Paris, Fayard, 1931.

MARCIL-GRATTON, Nicole et Jacques LÉGARÉ
«Vieillesse d'aujourd'hui et de demain. Un même âge, une autre réalité?», *Futuribles*, nº 110 (mai), 1987, p. 3-21.

MARCOU, Léa
S'occuper des autres: comment et pourquoi être bénévole aujourd'hui, Paris, Fayard, 1976.

MARSHALL, V.W.
Later Life. The Social Psychology of Aging, Beverly Hills, Sage Publications, 1986.

MAUSS, Marcel
Sociologie et Anthropologie, Deuxième partie, «Essai sur le Don» (1923), p. 143-279, Paris, Presses universitaires de France, 1966.

MAYRAT, Antoinette
«Vieillesses de femmes seules en région parisienne», *Pénélope*, nº 13 (automne), 1985, p. 87-95.

MCCALL, G.J. et J.L. SIMMONS
Identities and Interactions, New York, Free Press, 1966.

MEAD, G.H.
L'esprit, le soi et la société, Paris, Presses universitaires de France, 1962 (1934).

MINOIS, Georges
Histoire de la vieillesse. De l'Antiquité à la Renaissance, Paris, Fayard, 1987.

NEUGARTEN, Bernice L.
«The Future and the Young-Old», dans Lissy F. Jarvik (éd.), *Aging into the 21st* Century, Middle-Agers Today, New York, Gardner Press Inc., 1978, p. 137-152.

«The New Volunteers», *Newsweek*, 10 juillet 1989.

OUELLETTE, Françoise-Romaine
Les groupes de femmes du Québec en 1985: champs d'intervention, structures et moyens d'action, Québec, Conseil du statut de la femme, octobre 1986.

PAYETTE, Micheline et François VAILLANCOURT
Le portrait des bénévoles québécois, Québec, Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications, 1983.

PAYNE, B.P.
«The Older Volunteer: Social Role Continuity and Development», *The Gerontologist*, vol. 17, nº 4, 1977, p. 355-361.

PAYNE, B.P. et C.N. BULL
«The Older Volunteer: The Case for Interdependence», dans W.A. Peterson et J. Quadagno (éds), *Social Bonds in Later Life, Aging and Interdependence*, Beverly Hills, London, New Delhi, Sage Publications, 1985, p. 251-272.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène
Marie Gérin-Lajoie. De mère en fille, la cause des femmes, Montréal, Boréal, 1985.

PEPPERS, L.
«Patterns of Leisure and Adjustment to Retirement», *The Gerontologist*, vol. 16, 1976, p. 441-446.

Les personnes âgées au Québec, Statistiques démographiques, Québec, Les publications du Québec, 1986.

PIHLBLAD, C.T. et D.L. ADAMS
«Widowhood, Social Participation and Life Satisfaction», *Aging and Human Development*, 3, 1972, p. 323-330.

La question de la promotion des initiatives volontaires dans le domaine des affaires sociales au Québec, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, Éditeur officiel du Québec, 1978.

RILEY, Matilda White
«Overview and Highlights of a Sociological Perspective», dans A.B. Sorensen, F.E. Weinert et L.R. Sherrod (éds), *Human Development and the Life Course: Multidisciplinary Perspectives*, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 1986, p. 153-175.

«On the Significance of Age in Sociology», *American Sociological Review*, vol. 52, février 1987, p. 1-14.

RIOUX, Marcel
«Remarques sur les pratiques émancipatoires dans les sociétés industrielles en crise», *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, *op. cit.*, p. 45-78.

ROMEDER, Jean-Marie
Les groupes d'entraide au Canada, Ottawa, ministère de la Santé et du Bien-être, 1984.

ROMEDER, Jean-Marie *et al.*
Les groupes d'entraide et la santé: nouvelles solidarités, Ottawa, Conseil canadien du développement social, 1989.

ROSANVALLON, Pierre
La crise de l'État-providence, Paris, Éditions du Seuil, 1981.

ROSE-LIZÉE, R.
«Les régimes de retraite et les rapports socio-économiques entre les personnes actives et les retraitées», *Sociologie et Sociétés*, vol. XVI, n° 2 (octobre), 1984, p. 49-61.

ROUSTANG, Guy
Le travail autrement. Travail et mode de vie, Paris, Dunod, 1982.

RUEL-DION, Chantal
Participation, motivations et satisfactions des bénévoles d'un centre de bénévolat, thèse de maîtrise, École de service social, Université de Montréal, 1987.

SAINER, J.S.
«The Community Cares: Older Volunteers», *Social Policy*, November/December 1976, p. 73-80.

SAINER, J.S. et F.K. KALLAN
«Serve: A Case Illustration of Older Volunteers in a Psychiatric Setting», *The Gerontologist*, vol. 12, n° 1 (printemps), 1972, p. 90-94.

SCHUTZ, Alfred
Le chercheur et le quotidien, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.

SENÉCAL, Francine et Évelyne TARDY
Les femmes dans les groupes populaires, Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes, 1984.

SHIBUTANI, T.
«Reference Groups as Perspectives», dans J.G. Manis et B.N. Meltzer (éds), *Symbolic Interaction. A Reader in Social Psychology*, Boston, Allyn and Bacon, 1969, p. 159-170.

STANTON, Julie
«Le bénévolat de l'avenir», *Châtelaine*, avril 1988.

STOLLER, Eleanor P.
«Exchange Patterns in the Informal Support Network of the Elderly: The Impact of Reciprocity on Morale», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 47, nº 2 (mai), 1985, p. 335-342.

STRYKER, S.
«Symbolic Interaction as an Approach to Family Research», dans J.G. Manis et B.N. Meltzer (éds), *Symbolic Interaction. A Reader in Social Psychology*, Boston, Allyn and Bacon, 1969, p. 371-383.

THERRIEN, Rita
La contribution informelle des femmes aux services de santé et aux services sociaux, Synthèse critique 8, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, 1987.

TURCOT, Gisèle
«De l'aide à la solidarité: l'actualité des pratiques chrétiennes», *Entraide et associations*, *op. cit.*, p. 261-278.

WILSON, T.P.
«Normative and Interpretative Paradigms in Sociology», dans J.D. Douglas (éd.), *Understanding Everyday Life*, Chicago, Aldine, 1970.

Les publications de l'IQRC*

I. La famille, les sexes, les générations

1. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec: bilan et bibliographie*. Coll. «Instruments de travail» n° 5, 1982, 339 pages. (14,25 $)
2. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec*. Coll. «Documents préliminaires» n° 3, 1982, 107 pages. (6 $)
3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier: une enquête*. Coll. «Identité et changements culturels» n° 3, 1982, 222 pages. (18,50 $)
4. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes*. Coll. «Instruments de travail» n° 7, 1983, 124 pages. (8 $)
5. Denise Lemieux. *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*. 1985, 205 pages. (12 $)
6. Fernand Dumont, dir. *Une société des jeunes?* 1986, 397 pages. (14,50 $)
7. Marie-Marthe T. Brault. *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées*. Coll. «Documents de recherche» n° 15, 1987, 176 pages. (15 $)
8. Renée B.-Dandurand et Lise Saint-Jean. *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. 1988, 297 pages. (22 $)
9. Renée B.-Dandurand. *Le mariage en question. Essai sociohistorique*. 1988, 190 pages. (18 $)

---

* Le prix des publications est sujet à modification sans préavis.

10. Isabelle Perrault. *Autour des jeunes. Reconnaissance bibliographique*. Coll. «Documents de recherche» n° 17, 1988, 422 pages. (24 $)
11. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien*. 1989, 398 pages. (28 $)
12. Gabrielle Lachance. *Nouvelles images de la vieillesse. Une étude de la presse âgée au Québec*. Coll. «Documents de recherche» n° 22, 1990, 168 p. (20 $)

II. Les communautés ethnoculturelles

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée*. Coll. «Instruments de travail» n° 1, 1981, 319 pages. (13 $)
2. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires*. Coll. «Identité et changements culturels» n° 1, 1982, 482 pages. (14 $)
3. Gary Caldwell et Éric Waddell, editors. *The English of Quebec: from majority to minority status*. Coll. «Identité et changements culturels» n° 2, 1982, 466 pages. (14 $)
4. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec — Bilan et perspectives*. Coll. «Instruments de travail» n° 8, 1983, 108 pages. (10,50 $)
5. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775)*. Coll. «Documents de recherche» n° 1, 2e édition, 1984, 71 pages. (7,50 $)
6. Tina Ioannou. *La communauté grecque du Québec*. Coll. «Identité et changements culturels» n° 4, 1984, 337 pages. (18 $)
7. Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*. 1984, 371 pages. (20 $)
8. Richard Dominique et Jean-Guy Deschênes. *Cultures et sociétés autochtones du Québec. Bibliographie critique*. Coll. «Instruments de travail» n° 11, 1985, 221 pages. (19,50 $)
9. Ronald Rudin. *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*. 1985, 315 pages. (14 $)
10. Ronald Rudin. *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*. Traduit de l'anglais par Robert Paré, 1986, 332 pages. (15 $)
11. Denise Helly. *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*. 1987, 315 pages. (20 $)
12. Fernand Ouellet, dir. *Pluralisme et école. Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*. 1988, 617 pages. (30 $)
13. Pierre Anctil. *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*. 1988, 366 pages. (25 $)
14. Pierre Anctil. *«Le Devoir», les Juifs et l'immigration. De Bourassa à Laurendeau*. 1988, 170 pages. (18 $)

III. La culture populaire

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920): bilan historiographique.* Coll. «Culture populaire» n° 1, 1982, 178 pages. (9 $)
2. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960).* Coll. «Documents préliminaires» n° 1, 1982, 97 pages. (6,50 $)
3. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire.* Coll. «Documents préliminaires» n° 2, 1982, 178 pages. (9 $)
4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier.* Coll. «Documents préliminaires» n° 4, 1982, 79 pages. (5,25 $)
5. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles).* 1983, 197 pages. (11,50 $)
6. Joseph Laliberté. *Agronome-colon en Abitibi.* Coll. «Littérature quotidienne» n° 1, 1983, 157 pages. (12 $)
7. Benoît Lacroix et Jean Simard. *Religion populaire, religion de clercs?* Coll. «Culture populaire» n° 2, 1984, 444 pages. (22 $)
8. Benoît Lacroix et Madeleine Grammond. *Religion populaire au Québec. Typologie des sources — Bibliographie sélective (1900-1980).* Coll. «Instrument de travail» n° 10, 1985, 175 pages. (15 $)
9. Andrée Fortin. *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec.* Coll. «Documents de recherche» n° 5, 1985, 282 pages. (17 $)
10. Jean-Pierre Dupuis. *Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités.* Coll. «Documents de recherche» n° 6, 1985, 282 pages. (17 $)
11. Centre populaire de documentation de Montréal. *Le choc du passé. Les années trente et les sans travail. Bibliographie sélective annotée.* Coll. «Documents de recherche» n° 11, 1986, 186 pages. (15 $)
12. Yvan Lamonde et Raymond Montpetit. *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine.* 1986, 231 pages. (17 $)
13. Thérèse Beaudoin. *L'été dans la culture québécoise, XVII^e-XIX^e siècles.* Coll. «Documents de recherche» n° 10, 1987, 235 pages. (20 $)
14. Gabriel Gagnon et Marcel Rioux. *À propos d'autogestion et d'émancipation. Deux essais.* 1988, 190 pages. (17 $)
15. Madeleine Gauthier. *Les jeunes chômeurs. Une enquête.* Coll. «Documents de recherche» n° 18, 1988, 302 pages. (18 $)
16. Ginette Paquet. *Santé et inégalités sociales.* Coll. «Documents de recherche» n° 21, 1989, 131 pages. (14 $)

IV. La création et la diffusion de la culture

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les médias électroniques*. Coll. «Diagnostics culturels» n° 1, 1981, 167 pages. (7 $)
2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance: le théâtre au Québec*. Coll. «Diagnostics culturels» n° 2, 1981, 73 pages. (5 $)
3. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours)*. Coll. «Instruments de travail» n° 2, 1981, 481 pages. (18 $)
4. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre*. Coll. «Culture savante» n° 1, 1982, 112 pages. (8 $)
5. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980)*. Coll. «Instruments de travail» n° 3, 1982, 284 pages. (14 $)
6. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales*. Coll. «Instruments de travail» n° 4, 1982, 220 pages. (11 $)
7. Sylvie Tellier. *Chronologie littéraire du Québec*. Coll. «Instruments de travail» n° 6, 1982, 352 pages. (18,50 $)
8. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*. 1982, 485 pages. (25,50 $)
9. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel*. 1982, 478 pages. (25,50 $)
10. Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec: aspects historiques (18e-20e siècles)*. Coll. «Culture savante» n° 2, 1983, 370 pages. (18 $)
11. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Coll. «Instruments de travail» n° 9, 1983, 278 pages. (17 $)
12. Claude Savary, dir. *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*. 1984, 353 pages. (17 $)
13. Pierre Lavoie. *Pour suivre le théâtre au Québec. Les ressources documentaires*. Coll. «Documents de recherche» n° 4, 1985, 521 pages. (22 $)
14. Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin. *Traité d'anthropologie médicale. L'Institution de la santé et de la maladie*. Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, 1985, XVII-1 245 pages. (59,95 $)
15. Léon Bernier et Isabelle Perrault. *L'artiste et l'œuvre à faire*. «La pratique de l'art 1», 1985, 518 pages. (30 $)
16. Marcel Fournier. *Les générations d'artistes suivi d'entretiens avec Robert Roussil et Roland Giguère*. «La pratique de l'art 2», 1986, 202 pages. (18 $)
17. Yvan Lamonde et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*. 1986, 320 pages. (24,50 $)

18. Vivian Labrie. *ABC: Trois constats d'alphabétisation de la culture*. 1986, 246 pages. (29 $)
19. Maurice Lemire, dir. *L'institution littéraire*. IQRC et CRELIQ, 1986, 217 pages. (19,50 $)
20. Alfred Dumais et Johanne Lévesque. *L'auto-santé. Des individus et des groupes au Québec*. 1986, 223 pages. (17 $)
21. Gabrielle Lachance, dir. *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*. Coll. «Documents de recherche» n° 12, 1987, 251 pages. (16 $)
22. Marcel Fournier, Yves Gingras et Othmar Keel. *Sciences et médecine au Québec: perspectives sociohistoriques*. 1987, 212 pages. (20 $)
23. Maurice Lemire, dir., avec la collaboration de Pierrette Dionne et Michel Lord. *Le poids des politiques. Livres, lecture et littérature*. 1987, 191 pages. (18 $)
24. Vivian Labrie. *Alphabétisé-e-s! Quatre essais sur le savoir-lire*. 1987, 270 pages. (30 $)
25. Claude Galarneau et Maurice Lemire, dir. *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*. 1988, 270 pages. (22 $)
26. M'hammed Mellouki. *Savoir enseignant et idéologie réformiste. La formation des maîtres (1930-1964)*. Coll. «Documents de recherche» n° 20, 1989, 392 pages. (28 $)
27. Jean-Pierre Charland. *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*. Coll. «Documents de recherche» n° 23, 1990, 447 pages. (24 $)
28. Fernand Dumont et Yves Martin, dir. *L'éducation, 25 ans plus tard! Et après?* 1990, 432 pages. (24 $)
29. Fernand Dumont, dir. *La société québécoise après 30 ans de changements*. 1990, 358 pages. (20 $)
30. Simon Langlois, dir. *La société québécoise en tendances, 1960-1990*. 1990, 667 pages. (29,95 $)

V. Les régions du Québec

1. Jean-Claude Marsan. *Montréal, une esquisse du futur*. 1983, 325 pages. (15 $)
2. André Dionne. *Bibliographie de l'île Jésus*. Coll. «Documents de recherche» n° 2, 1983, 324 pages. (18,50 $)
3. Serge Gauthier et collaborateurs. *Bibliographie de Charlevoix*. Coll. «Documents de recherche» n° 3, 1984, 320 pages. (18 $)
4. Serge Gauthier et collaborateurs. *Guide des archives de Charlevoix*. 1985, VIII-97 pages. (6 $)
5. Serge Laurin et Richard Lagrange. *Bibliographie des Laurentides*. Coll. «Documents de recherche» n° 7, 1985, 370 pages. (18 $)

6. Yves Hébert. *Bibliographie de la Côte-du-Sud*. Coll. «Documents de recherche» n° 8, 1986, 339 pages. (18 $)
7. Guy Gaudreau. *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905*. 1986, 126 pages. (11 $)
8. Yves Beauregard. *Bibliographie du Centre du Québec et des Bois-Francs*. Coll. «Documents de recherche» n° 9, 1986, 495 pages. (25 $)
9. Marc Desjardins. *Bibliographie des Îles-de-la-Madeleine*. Coll. «Documents de recherche» n° 13, 1987, 281 pages. (20 $)
10. Daniel Tessier *et al. Bibliographie de Lanaudière*. Coll. «Documents de recherche» n° 14, 1987, 270 pages. (20 $)
11. Antonio Lechasseur avec la collaboration de Jacques Lemay. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Populations et limites territoriales 1851-1981*. 1987, 51 pages, 5 microfiches (Bas-Saint-laurent, 563 p., Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, 304 p.). (10 $)
12. Marc Desjardins. *Bibliographie de la Gaspésie*. Coll. «Documents de recherche» n° 16, 1987, 436 pages. (24 $)
13. Françoise de Montigny-Pelletier et Andrée Raiche-Dussault. *Bibliographie de la Rive-Sud de Québec (Lévis—Lotbinière)*. Coll. «Documents de recherche» n° 19, 1989, 263 pages. (20 $)
14. Diane Saint-Pierre et Yves Hébert. *Archives paroissiales de la Côte-du-Sud. Inventaire sommaire*. 1990, 55 pages, 4 microfiches (XXV-581 pages). (10 $)

VI. Hors chantier

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975)*. 2 tomes — 1981, 1 425 pages, 22 000 titres. (60 $)
2. Gabrielle Lachance. *La culture contemporaine face aux industries culturelles et aux nouvelles technologies*. Rapport-synthèse, Rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec-Montréal, du 4 au 8 juin 1984, 145 pages. (7 $)
3. *Statistiques culturelles du Québec (1971-1982)*. 1985, XLII-932 pages. (45 $)
4. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1976-1980)*. 2 tomes — 1985, LXIV-1 316 pages, 20 000 titres. (60 $)
5. Jean-Paul Baillargeon, dir. *Les pratiques culturelles des Québécois. Une autre image de nous-mêmes*. 1986, 394 pages. (19,50 $)
6. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1946-1965)*. 2 tomes — 1987, LXXVII-1 396 pages, 22 000 titres. (60 $)

VII. Collection Les régions du Québec

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie*. Coll. «Les régions du Québec» n° 1, Montréal, Boréal Express, 1981, 807 pages. (29,95 $)
2. Camil Girard et Normand Perron. *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Coll. «Les régions du Québec» n° 2, 1989, 665 pages. (40 $ br., 50 $ rel.)
3. Serge Laurin. *Histoire des Laurentides*. Coll. «Les régions du Québec» n° 3, 1989, 892 pages. (45 $ br., 55 $ rel.)

VIII. Collection Questions de culture

1. Fernand Dumont, dir. *Cette culture que l'on appelle savante*. 1981, 190 pages. (15 $)
2. Fernand Harvey et Gary Caldwell, dir. *Migrations et communautés culturelles*. 1982, 159 pages. (15 $)
3. Fernand Dumont, dir. *Les cultures parallèles*. 1982, 172 pages. (15 $)
4. Jean-Charles Falardeau, dir. *Architectures: la culture dans l'espace*. 1983, 210 pages. (15 $)
5. Yvan Lamonde, dir. *Les régions culturelles*. 1983, 189 pages. (12 $)
6. Madeleine Préclaire, dir. *La culture et l'âge*. 1984, 198 pages. (12 $)
7. Gabrielle Lachance, dir. *La culture: une industrie?* 1984, 216 pages. (12 $)
8. Pierre Anctil, Léon Bernier et Isabelle Perrault, dir. *Présences de jeunes artistes*. 1985, 190 pages. (12 $)
9. Denise Lemieux, dir. *Identités féminines: mémoire et création*. 1986, 199 pages. (12 $)
10. Gabriel Dussault, dir. *L'État et la culture*. 1986, 173 pages. (12 $)
11. Thérèse Hamel et Pierre Poulin, dir. *Devenir chercheur-e: itinéraires et perspectives*. 1986, 185 pages. (12 $)
12. Madeleine Gauthier, dir. *Les nouveaux visages de la pauvreté*. 1987, 258 pages. (18,50 $)
13. Renée B.-Dandurand, dir. *Couples et parents des années quatre-vingt*. 1987, 284 pages. (20 $)
14. Gladys L. Symons, dir. *La culture des organisations*. 1988, 220 pages. (18 $)
15. Gilles Pronovost et Daniel Mercure, dir. *Temps et société*. 1989, 258 pages. (20 $)
16. Marie-Marthe T. Brault et Lise Saint-Jean, dir. *Entraide et associations*. 1990, 280 pages. (22 $)

IX. Collection Diagnostic

1. Laurent Laplante. *Le suicide*. 1985, 126 pages. (9,95 $)
2. Jacques Dufresne. *La reproduction humaine industrialisée*. 1986, 126 pages. (9,95 $)
3. Gérald LeBlanc. *L'école, les écoles, mon école*. 1986, 110 pages. (9,95 $)
4. Jean Blouin. *Le libre-échange vraiment libre?* 1986, 135 pages. (9,95 $)
5. Jacques Dufresne. *Le procès du droit*. 1987, 127 pages. (9,95 $)
6. Michel Plourde. *La politique linguistique du Québec (1977-1987)*. 1988, 143 pages. (9,95 $)
7. Vincent Lemieux. *Les sondages et la démocratie*. 1988, 122 pages. (9,95 $)
8. Laurent Laplante. *L'université. Questions et défis*. 1988, 141 pages. (9,95 $)
9. Jean-Pierre Rogel. *Le défi de l'immigration*. 1989, 123 pages. (9,95 $)
10. Jacques Henripin. *Naître ou ne pas être*. 1989, 141 pages. (9,95 $)

X. Collection Edmond-de-Nevers

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy*. 1982, 198 pages. (11 $)
2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*. 1983, 320 pages. (19,50 $)
3. Hélène Lafrance. *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise*. 1984, 174 pages. (13,50 $)
4. Hélène Laforce. *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*. 1985, 237 pages. (19,50 $)
5. Michel Sarra-Bournet. *L'Affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah*. 1986, 196 pages. (18 $)
6. Denis Goulet. *Le commerce des maladies. La publicité des remèdes au début du siècle*. 1987, 139 pages. (20 $)
7. Hélène Bédard. *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites (1850-1900)*. 1988, 149 pages. (20 $)
8. Robert Laliberté. *L'imaginaire politique de Victor Segalen*. 1989, 152 pages. (20 $)

XI. Rapports de recherche et manuscrits à diffusion limitée*

1. Louise Rondeau. *Le récit de fin du monde: orientations méthodologiques de recherche*. Québec, IQRC, 1982, 70 pages.
2. Michelle Trudel-Drouin. *Vie quotidienne en Nouvelle-France: un choix de textes*. Montréal, IQRC, 1982, 166 pages.
3. Paule Chouinard. *Anthologie de poèmes québécois sur les saisons*. Montréal, IQRC, 1983, 1 350 pages.
4. Mireille Perreault. *Marchandisation, industrialisation de la culture*. Rimouski, IQRC, 1983, 72 pages.
5. Carmen Quintin. *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise*. Montréal, IQRC, 1983, 124 pages.
6. Gary Caldwell, Paule Obermeir et al. *Out-migration of 1971 English Mother-tongue High School Leavers from Quebec: eleven years after*. Lennoxville, IQRC et Anglo Quebec en Mutation Committee, 1984, 37 pages.
7. Gabrielle Lachance. *Le rapport industrie / culture*. 1987, 5 cahiers. I. L'artisanat et les métiers d'art, 38 p. II. Les arts d'interprétation, 38 p. III. Le cinéma, 40 p. IV. Le livre, 40 p. V. Quelques indications bibliographiques, 38 p.
8. Johanne Bujold. *Utilisation des centres d'emploi du Canada par les étudiants*. Québec, IQRC, 1990, 67 pages.
9. Madeleine Gauthier et Jean-Pierre Simard. *L'intégration des jeunes en emploi au Québec en 1986*. Québec, IQRC, 1990, 22 pages.

XII. Banques de données sur support informatique

1. Jean-Pierre Chalifoux. *Le livre et la lecture au Québec au XX^e siècle*. Montréal, IQRC, 1982, (8 000 titres)**.

---

* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695 • Télécopieur: (418) 646-3317

** accessible sur demande aux Services documentaires Multimedia inc., 1685, rue Fleury Est, Montréal, H2C 1T1
Téléphone: (514) 382-0895 • Télécopieur: (514) 384-9139

2. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *HISCABEQ. Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1946-1980)*. Montréal, IQRC, 1981, (90 000 titres — mise à jour trimestrielle)*.

XIII. Documents audio-visuels**

1. Arthur Lamothe. Culture amérindienne. Archives. (Vingt documents produits par les Ateliers audio-visuels du Québec.)

---

* pour renseignements, s'adresser à l'IQRC

** disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695 • Télécopieur: (418) 646-3317

Achevé d'imprimer à Cap-Saint-Ignace
sur les presses des Ateliers graphiques Marc Veilleux inc.
en août 1990

LE TRAVAIL BÉNÉVOLE À LA RETRAITE

Des personnes retraitées de 55 à 80 ans racontent les circonstances de leur engagement bénévole. À partir de ces témoignages, l'auteure examine les modalités d'insertion sociale que peut offrir ce secteur du travail volontaire et gratuit à la population d'un troisième âge qui n'est plus synonyme de vieillesse, mais indique simplement le début d'une période d'inactivité professionnelle. La conclusion propose quelques réflexions sur la participation éventuelle des personnes retraitées aux orientations futures de l'action bénévole dans notre société.

ISBN 2-89224-147-2
9 782892 241471

MARIE-MARTHE T. BRAULT a fait ses études en anthropologie et en sociologie à l'Université de Montréal. Avant d'orienter ses recherches auprès des personnes retraitées, elle a signé une monographie *Monsieur Armand, guérisseur* (Parti pris) et a collaboré à une étude sur *Les jeunes mères célibataires* (PUM). Récemment, elle publiait à l'IQRC les résultats d'une enquête sur les associations volontaires de personnes retraitées *Du loisir à l'innovation* et, conjointement avec Lise Saint-Jean, un ouvrage collectif intitulé *Entraide et associations*.